

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 12 au 18 mars 2010 - N° 6305 - 59^{ème} année



L'ÉQUIPE SORTANTE DE RASSEMBLER POUR LA CORSE



PAUL GIACOBBI ET FRANÇOIS VENDASI POUR L'ALTERNANCE



ÉMILE ZUCCARELLI DANS SON FIEF TOUT À LA GAUCHE RÉPUBLICAINE



LES CAMARADES DE DOMINIQUE BUCCHINI SUR LE FRONT DE GAUCHE



SIMON RENUCCI EN DÉPLACEMENT POUR RÉUSSIR ENSEMBLE



LE TANDEM SIMEONI-ANGELINI DE FEMU A CORSICA

TERRITORIALES : RETOURS DE CAMPAGNE

Lisa D'Orazio nous parle de la Corse dans la petite lucarne

Avec Lisa D'Orazio, jeune doctorante en histoire à l'Université de Provence, s'est ouvert récemment le cycle de conférences proposé chaque année par l'association Adecec à Cervioni, sur le thème «La Corse au petit écran».

Il s'agit d'une conférence issue d'une thèse de Doctorat ayant pour objet scientifique les magazines et les documentaires qui ont traité de la «**Corse**» et de la «**Méditerranée**», comme concept ou comme espace naturel et économique.

La thèse pose dès son introduction un véritable problème. Comment l'île de **Corse**, où la presse a été particulièrement nombreuse depuis l'origine et sur laquelle on a tant écrit, peut-elle apparaître en même temps méconnue et pourquoi y publie-t-on aussi fréquemment des ouvrages et des dossiers de presse qui tentent de décrypter la complexité de sa situation ? L'originalité du travail tenant dans le support que **Lisa D'Orazio** a choisi pour illustrer son propos : la télévision.

L'histoire de la télévision en **Corse**, peu connue à ce jour, fait l'objet d'une étude exhaustive : histoire de la station, des émissions mais aussi des acteurs. **Lisa D'Orazio** cherche à montrer le lien constant de l'histoire de ce média dans l'île avec l'histoire politique récente - que ce soit dans les controverses comme au contraire dans l'aide apportée au développement de la télévision insulaire -, les difficultés spécifiques du traitement de l'information dans l'île et de la représentation de la **Corse** et les masques du discours. Allant au-delà de la télévision corse, elle étudie parallèlement le regard télévisuel sur la **Corse**, tel qu'il est conçu et tel qu'il est reçu. Certaines émissions sont disséquées et apportent des éléments d'analyse de grande qualité à l'historien, confronté à ce que l'on a appelé le «**problème corse**» (l'émission de **Cinq Colonnes à la Une** de 1965 ou le **Spécial Corse** de 1973, et plus récemment **Génération FLNC** ou **La vie filmée des Corses**), démontrant le caractère particulier du support choisi et sa pertinence dans l'analyse de l'histoire immédiate.

Ce travail propose aussi une analyse de la représentation de la **Corse** ou plutôt des différentes représentations de la **Corse** et des stéréotypes produits à travers les cinquante dernières années. On y croise les grands débats qu'on a rencontrés dans l'île, autour de l'identité, de la culture, de la langue, avec une place peut-être un peu surévaluée pour les années 1970, dites du **Riacquistu**. Une place particulière est donnée aux faits de société, longtemps passés sous silence ou sous-estimés, et aux grands absents des représentations traditionnelles de la société corse, la femme et la jeunesse.

Et **Lisa D'Orazio** de conclure : «*A la lumière des nombreuses heures de visionnage, on peut conclure que la télévision véhicule de l'île une image «noire». Les téléspectateurs semblent ne retenir de la **Corse** que des anecdotes concernant des pratiques violentes et suscitant une incompréhension stupéfiée. Parallèlement, les insulaires rejettent avec force cette image et dans les courriers des lecteurs de certains magazines, il n'est pas rare que ceux-ci s'insurgent. Pourtant cette image contribue à créer une référence, une mémoire et une identité collective faite de rejet ou d'acceptation.*

L'île a donc une existence métaphorique, elle a une image pour chacun, insulaires et continentaux».



Geniu Gherardi, administrateur de l'Adecec, était chargé de présenter la jeune conférencière



Lisa D'Orazio, docteur en histoire



Une partie de l'assistance

A U S O M M A I R E

Entre nous

Par Pierre Bartoli

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*

5 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*



7 **INTERVIEW**
Dans le cadre des Territoriales, Marie-Thérèse Olivesi, maire de San Nicolao, répond à nos questions en tant que co-listière éligible de Paul Giacobbi

8 *Territoriales : à la veille du 1^{er} tour, les 11 candidats livrent leurs impressions et priorités de campagne*

12 *Société : la lutte contre les violences faites aux femmes, grande cause nationale 2010*

13 **ANNONCES LÉGALES**

19 *Tennis : l'espoir du T.C. Costa Verde, Laurent Lokoli, saisit toujours la balle au bond*



● **La campagne électorale pour le scrutin du 14 mars 2010 a tiré ses dernières salves.**

Les états-majors ont déjà les yeux braqués sur le scrutin. Un scrutin qui pourrait surprendre les observateurs professionnels de la classe politique et les sondeurs de tous ordres ! Tant sur le plan national que régional.

L'anti-Sarkozysme ne constitue pas un projet politique. Il cache mal, aux yeux des citoyens, l'absence de politique alternative et de véritable équipe de gouvernance.

L'émiettement de la gauche, partout, est patent, et si la majorité des régions que

celle-ci gère peut résister, je suis loin de penser que soient fondées sur les réalités populaires les déclarations enthousiastes des thuriféraires d'une liturgie politique en décalage avec le ressenti de la population, consciente que réformer l'état et l'administration est indispensable, même si la conjoncture économique contribue à rendre le contexte social plus difficile. Et ce ne sont pas les attaques répétées, stériles et infondées contre le président de la République qui peuvent répondre aux défis auxquels, avec son gouvernement, celui-ci tente de faire front en essayant d'apporter les solutions les plus appropriées.

Je crois en la vertu du peuple de France, comme en celle du peuple de Corse, à reconnaître qui peut faire quoi, avec qui et comment !

En Corse, la multiplicité des listes à gauche n'offre que peu de crédibilité pour un rassemblement porteur au deuxième tour. Le poids des personnalités en présence est en cause. Personnalités qui auront du mal à s'agréger en une équipe de gouvernance que l'absence d'un véritable projet politique pour la Corse fragilise.

La famille nationaliste, aussi, en se présentant avec deux listes, laisse paraître un certain désarroi chez les militants, perceptible !

Dans le camp de la majorité présidentielle, le traditionnel cœur des « pleureuses » verra ses effets s'estomper au contact des enjeux que l'électeur

sait discerner.

L'abstention, il est vrai, peut jouer des tours aux pronostics. La campagne n'a pas été d'un niveau entraînant l'emballlement du corps électoral.

Mais rien dans ce domaine aussi n'est définitif et d'ici dimanche, la conscience que le 14 mars peut avoir des conséquences importantes pour la Région doit ranimer l'intérêt des citoyens pour un scrutin dont la dimension politique n'est pas à sous-estimer.

● **Quel sale temps !** La météo déjoue tous les plans. En fait de réchauffement, pour l'heure, nous sentons le refroidissement envahir nos plaines et nos campagnes, avec la pluie, la neige et le vent, et leur cortège de dégâts entraînant difficultés pour les transports, pannes d'électricité...

La Corse, comme le Continent, n'a pas été épargnée par les caprices d'une météo en folie. Mais, au fond, mars, avec ses caprices, n'est-il pas, finalement, fidèle à lui-même ?

À MÉDITER

«Être libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.»

Nelson Mandela

DIRECTION - ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associu di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 06 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)
 Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314188773
IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 3 MARS

Ultime recours pour Alain Orsoni

Tandis que, à l'instar d' **Antoine Nivaggioni**, il cite à comparaître en diffamation **José Thorel** (actuel procureur du tribunal de grande instance de **Papeete** qui a exercé à **Ajaccio** jusqu'au mois de décembre 2008), **Alain Orsoni** est sur le point d'essayer un 7^{ème} refus de remise en liberté de la part de la chambre d'instruction de la Cour d'Appel d'**Aix-en-Provence**. Par la voix de ses avocats, **Antoine** et **Paul Sollacaro**, celui qui est incarcéré depuis le 11 juin 2009 annonce qu'il veut entamer une grève de la faim pour protester contre un «*déni de justice*».

Une fermeture de plus ?

On apprend par **Corse-Matin** que le **Centre régional des pensions de Corse** devrait fermer ses portes au mois de janvier 2011.

JEUDI 4 MARS

Naissance d'un journal

Tandis que la campagne électorale bat son plein, le premier numéro du journal «*24 ore in Corsica è indè u mondu* » sort dans les kiosques avec, à la une, un très gros plan (celui de **Camille de Rocca Serra**) et un titre ravageur («*Les fossoyeurs de la droite*»). Revendiquant le pedigree 100% corse de ce quotidien de 20 pages, le directeur de la rédaction et éditeur **Joseph Guy Poletti** défend ainsi un parti pris : donner à entendre une «*autre Corse que celle du bal musette de la pensée*» et donner à s'exercer une «*pratique journalistique désormais éprouvée*» (références faites au magazine mensuel **Corsica**). Une initiative à marquer d'une pierre blanche qui vient diversifier le panel de l'offre régionale en presse écrite et innover par le choix d'un traitement transversal de l'information (traitement qui va jusqu'à l'ouverture à l'international). Les aléas météorologiques, sans entamer ce bel élan, porteront quelques jours plus tard un mauvais coup à la diffusion de ce support dont le numéro du 9 mars se sera pas livré en **Corse**. Par ailleurs, la campagne publicitaire engagée, et plus précisément une image de femmes voilées affichée à l'arrière des bus ajacciens, servira quelques jours plus tard de prétexte à des faits de violence commis dans les **Jardins de L'Empereur à Ajaccio**, faits entraînant une grève des chauffeurs des **TCA** et une suspension temporaire de la ligne de bus conduisant audit quartier.

Trains sur une voie de garage

Tandis que tests et recherches sont en cours, une réunion est organisée en préfecture de **Haute-Corse** entre les représentants de la **Collectivité Territoriale de Corse**, des **Chemins de Fer de la Corse** et de la société **CFD**, constructeur de ces autorails nouvelle génération inaugurés en 2009, pour faire le point sur la mise à l'arrêt des AMG 800 dont les semelles de freins s'avèrent prématurément usées.

Pour un plus de culture à Ajaccio et Corte

A la veille de son premier concert inaugural avec **Antoine Ciosi**, l'Espace Diamant ouvre officiellement ses portes dans la Cité Impériale, tandis que les nouvelles salles du **Fonds Régional d'art contemporain (FRAC)** de la **Corse** sont inaugurées dans la caserne Padoue, à **Corte**, en même temps qu'une exposition intitulée «*E figura si l'Isula, Fantaisie et île*» qui devrait se tenir jusqu'au 31 mai 2010.

VENDREDI 5 MARS

Le Président des artisans

Antoine Piacentini est réélu Président de la Chambre régionale des métiers.

Le projet de la droite

La liste conduite par **Camille de Rocca Serra**, Président sortant de l'**Assemblée de Corse**, présente son programme à **Calvi**, bastion d'**Ange Santini** qui, à cette occasion, annonce que le «*déficit de la CTC peut être facilement comblé en 3 ans*». Un programme qui s'articule autour de deux axes fondamentaux : l'action économique et la cohésion sociale.

Une candidature contestée

On apprend qu'un recours par un tiers électeur a été déposé devant le Tribunal administratif de **Bastia**, contestant la candidature de **Pascalline Castellani**, co-listière d'**Emile Zuccarelli**, à la deuxième place sur la liste **Gauche républicaine**. Un recours qui sera jugé irrecevable par le **Tribunal Administratif de Bastia**.



Chiffres révélateurs ?

«*1 Corse sur 100 en garde à vue*» : c'est ce que titre le **Corse-Matin** du jour qui fait état d'un pourcentage dans la moyenne nationale, tout en précisant que sur une centaine de personnes entendues en 2009 dans le cadre de gardes à vue pour des affaires gérées par des magistrats antiterroristes, 7 ont été mises en examen et écrouées.

Des agriculteurs mécontents

La **FDSEA** occupe les bureaux de la **DDA** à **Bastia** afin de dénoncer les problèmes rencontrés par les éleveurs de montagne et une «*information opaque*» sur le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (de 1,8M€) annoncé récemment par le Président de la République, **Nicolas Sarkozy**.

Juste nomination

Philippe Herald est nommé Président de la **Cour d'Appel de Bastia** qui depuis 2 mois en était privée.



N RÉGIONAL

SAMEDI 6 MARS

Bastiais oubliés ?

Regroupés au sein de l'association «*Carrughju Dirittu*», les riverains de la **Rue Droite** font part à la presse de leurs problèmes quotidiens, se rappelant au bon souvenir de la municipalité de **Bastia**. Quelques jours plus tard, la **Mairie** répondra par une conférence de presse, annonçant des travaux pour le début du mois d'avril devant donner à la **Rue Droite** «*un autre visage tout en conservant son identité*». Est prévue la création de 70 logements sociaux, de 10 habitations en accession à la propriété et de 20 autres en location intermédiaire.

Conflit social à l'horizon ?

Les employés **STC** du groupe **Codim-Casino** manifestent leur colère en distribuant des tracts devant le supermarché **Casino** de **Corte**. Ils dénoncent la décision prise par la direction de leur accorder une augmentation de salaire de seulement 1,5% contre les 4% demandés.

Condamnations en correctionnelle à Bastia

15 personnes, qui avaient été interpellées entre l'automne 2008 et juin 2009 en **Balagne** et sur le continent dans le cadre d'une enquête portant sur un trafic de stupéfiants entre **Corse** et Continent, écopent de peines allant de huit mois avec sursis à quatre ans fermes.

Accident de la route

Une collision entre deux véhicules, à **Olmiccia**, fait 7 blessés.

DIMANCHE 7 MARS

Fête des agrumes à Bastelicaccia

La cinquième édition se clôt après deux journées d'un rendez-vous organisé autour de quelque 35 exposants.

LUNDI 8 MARS

Nouveau sondage

L'Ifop fait connaître, via le nouveau quotidien «*24 ore*» et **France 3 Corse**, les résultats d'une nouvelle enquête statistique autour des intentions de vote des électeurs corses : au 1^{er} tour, les quatre listes de gauche cumuleraient 38% de voix (15% pour **Paul Giacobbi**, 9% pour **Emile Zuccarelli**, 8% pour **Dominique Bucchini**, 6% pour **Simon Renucci**), la droite, 23,5%, **Femu a Corsica** 15,5%, **Corsica Libera** 9,5 %, **Jean-François Baccarelli**, 6%, **Fiamma Corse (FN)**, 5%, **Jean Toma**, 1,5% et **Jean-François Battini**, 1%.

Et les electrices corses

A l'occasion de la **Journée internationale de la femme**, **Corse-Matin** publie les résultats «*féminins*» du sondage **Opinion Way** portant sur les intentions de vote aux élections territoriales : la préférence des femmes corses irait ainsi à **Camille de Rocca Serra** (25% des intentions de vote), **Gilles Simeoni** et **Jean-Christophe Angelini** (18%). Suivraient **Paul Giacobbi** et **Dominique Bucchini** (à égalité avec 12% chacun), **Emile Zuccarelli** (9%), **Jean-François Baccarelli** (7%) et **Simon Renucci** (6%).

Dépôt de plainte

Les parents et les frères de **Justine Gressler**, jeune femme décédée dans le crash du **Dragon 2B** survenu le 25 avril 2009 dans le défilé du **Lancône**, portent plainte pour «*omission de porter secours et non-assistance à personne en péril*», contre le compagnon de **Justine Gressler** et le médecin régulateur du **Samu** ayant reçu l'appel téléphonique de la jeune femme.

Agression au collège

La Conseillère principale d'orientation du collège de la **Casinca** est agressée dans son bureau par une mère d'élève. A cette agression feront suite une grève symbolique de deux heures menée par le personnel de l'établissement, et un dépôt de plaintes.

MARDI 9 MARS

Contre la réforme pénale

A l'appel des syndicats, magistrats, avocats et personnels judiciaires se mobilisent à **Bastia** et **Ajaccio** pour dénoncer une réforme qui selon eux menacent une «*justice humaine, indépendante, de qualité et proche des usagers*». Les audiences prévues dans la journée seront renvoyées.

Santé en danger

La clinique de **Porto-Vecchio** tire la sonnette d'alarme réclamant publiquement, lors d'une conférence de presse, une réponse de la part de l'**Etat**, redevable selon elle de 1,8M€ pour les années 2007 et 2008 dans le cadre des concessions de service public déléguées à l'établissement pour les urgences et la maternité.



Corsica

PAR G.P.

FIGARI : Permanence ADMR

L'association ADMR de Figari, présidée par Leonard Giuseppe met en place tous les jeudis après-midi une permanence d'informations pour ses bénéficiaires et ses salariés. Rendez-vous dans les locaux du Sivom à la mairie de Figari de 14 heures 30 à 17 heures 30.



Et Formation soins d'urgence aux petits ruminants



La chambre d'agriculture de Corse-du-Sud propose une formation intitulée « *Devenez éleveur-infirmier* ». Au cours de ce stage les éleveurs apprendront les actes de soins à effectuer sur les ovins et caprins. La formation sera animée par Aymeric Benard, vétérinaire à Ajaccio. Composée d'une partie théorique le lundi à la chambre d'agriculture de 13 heures à 16 heures 30, elle sera suivie d'une partie pratique sur une exploitation. Renseignements et inscription : 04 95 29 26 28.

PRUNELLI-DI-FIUM'ORBÙ : Permanence de la Croix Rouge

Une permanence de la Croix Rouge a lieu à l'ancien collège de Morta le mardi de 15 heures à 17 heures et le vendredi de 10 heures à 12 heures. Les bénéficiaires pourront recevoir des colis alimentaires ainsi que des vêtements. Une boutique vestimentaire avec des vêtements neufs ou de seconde main en très bon état à prix très bas est ouverte à tous aux horaires de la permanence.



Renseignements : 06 19 29 05 55.



Et cours de danse

L'association Little Habana propose pour les adultes des cours de Salsa et pour les enfants à partir de 5 ans des cours de flamenco. Les leçons sont dirigées par un professeur d'origine cubaine, à la maison des associations. Pour plus d'informations, contactez Siria et Sophie au 06 45 70 57 37.

PONTE-LECCIA : Ouverture du Point D'accès au Droit

Le point d'accès au droit de Ponte-Leccia a ouvert ses portes. Les citoyens peuvent s'y rendre aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30. Deux fonctionnaires de l'ancien greffe de Corte et un agent du conseil général accueilleront le public. Contact : 04 95 36 07 53.



Et Récupération de points de permis de conduire

Kalliste Formation met en place un stage de récupération de points à Ponte-Leccia, une fois par mois. Le prochain rendez-vous est fixé les 17 et 18 mars. Les renseignements et les inscriptions se prennent auprès d'Aurélié Guezou au 06 61 26 12 21.

MONACCIA D'AULLÈNE : Débroussaillage

Comme dans de nombreuses communes de Corse, le maire de Monaccia d'Aullène vous informe de l'obligation de débroussailler le terrain autour de votre habitation et de ses dépendances, dans un rayon de 50 mètres. Les installations recevant du public sont également tenues aux mêmes obligations. Ces travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire. Les personnes ne se soumettant pas à cette obligation pourront voir les travaux effectués d'office, sur l'initiative du maire ou du corps préfectoral, et ceci à leurs frais. Des sociétés sont à la disposition des administrés pour effectuer ces tâches; la liste en sera communiquée par le secrétariat de la mairie à toutes les personnes qui en feront la demande au 04 95 71 81 09.



SAN NICOLAO : Formation Coordination et management d'une petite entreprise

Le conservatoire national des Arts et Métiers organise une réunion de présentation de la formation Coordination et Management d'une petite entreprise. Rendez-vous le 19 mars à 14 heures 30 à la maison des services départementaux (salle de réunion au 1^{er} étage). Renseignements complémentaires au 06 78 92 69 83 auprès de l'association familiale du Fium'Altù, à Folelli.



SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO : Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Porto-Vecchio ouvrira désormais ses portes jusqu'à 19 heures les jours suivants et selon les horaires déclinés comme suit : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures 30 à 12 heures et de 16 heures à 19 heures, le mercredi de 9 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, le samedi de 9 heures 30 à 12 heures. L'inscription à la bibliothèque est entièrement gratuite.



CERVIONI : Sortie dans le Cap Corse

Le comité des fêtes de Cervioni organise après sa soirée loto une sortie dans le Cap Corse le dimanche 18 avril. Au programme, la visite en bateau de l'île aux oiseaux et de Sainte Mairie, et un repas à Macinaghju. Les réservations pour cette journée de détente se font auprès de la radio Voce Nustrale, partenaire du comité, en téléphonant au 04 95 38 12 83.



SANTA REPARATA : Inscriptions à la cantine scolaire

Les inscriptions à la cantine scolaire de Santa Reparata di Balagna, pour la période allant du 8 mars au 23 avril, seront enregistrées à la cantine scolaire jusqu'à la date du 16 mars, de 8 heures 15 à 11 heures 30.



VALINCO : Sortie du troisième âge

Le club du troisième âge du Valinco organise une sortie à Porticcio le dimanche 14 mars. Les personnes qui souhaitent y participer sont priées de se rendre devant le loft Hôtel à 10 heures 30. Inscriptions possibles par téléphone au 04 95 76 01 68.



MERIA : Modification du POS

Une procédure de modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Meria est prévue. Elle concerne les parcelles 13, 14, 25, 26, 30, 31, 35 en zone A. Le public pourra consulter le document à la mairie, aux horaires habituels d'ouverture, durant un mois. Un registre sera ouvert pour les administrés, ils pourront y mentionner leurs requêtes.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Marie-Thérèse Olivesi

Quatrième sur la liste de Paul Giacobbi

Marie-Thérèse Olivesi est maire de San Nicolao. Elle est en position éligible, à la quatrième place sur la liste conduite par Paul Giacobbi. Promotion ou juste retour des choses. La femme qu'il faut à la place qu'il faut. Madame le maire a choisi son combat dans sa commune: le développement, mais pas n'importe lequel, une large place au social, à la culture, et de plus en plus de proximité et de contacts envers ses concitoyens pour bien cerner les besoins et les réalités de Santu Niculau. Un caractère trempé, forgé par les différents combats politiques qu'elle a menés aux côtés de son époux Claude Olivesi. Sans rien concéder à la facilité et au commun. Une femme qui n'est pas victime de la mixité, mais qui a sa place en politique. Rencontre...

► Vous êtes éligible sur la liste conduite par Paul Giacobbi aux prochaines territoriales. Une liste qui affiche sa coloration de gauche, mais qui essentiellement regroupe une force d'amis. Comment vivez-vous ce choix ?

Je suis fière d'avoir été choisie par **Paul Giacobbi** pour figurer sur sa liste aux prochaines élections territoriales. **Paul Giacobbi** est aujourd'hui, à mon sens, le seul leader politique capable de mettre la **Corse** sur la voie d'un développement durable et équilibré. Pour cela, il a su regrouper autour de lui des femmes et des hommes responsables et soucieux de l'intérêt général. Leur implication au quotidien dans leur commune ou leur canton en témoigne. Comme eux, je suis pour une société solidaire de chacun, respectueuse de tous et créatrice de bien-être. Si cette conception de la politique est perçue comme "de gauche", j'en accepte l'augure.



Les cinq premiers de la liste de Paul Giacobbi

► Est-ce le maire de Santu Niculau qui a été choisi, l'épouse de Claude Olivesi ou la militante de la cause humaniste et sociale qui vous tient à coeur ?

Paul Giacobbi a déjà répondu à cette question. Il m'a choisi en souvenir d'un ami "très cher" et en qualité d'élue d'une commune relativement importante. Je saurai mettre mon humanisme et ma sensibilité sociale au service de la région, en défendant des projets qui me tiennent à coeur comme la formation des jeunes, leur insertion dans le monde du travail, l'accès au logement pour tous...

► Votre père, César Bradesi, était un régionaliste convaincu. Des traits de caractère le rappellent dans votre comportement. Assumez-vous ce raccourci ?

J'assume cet héritage, cette éducation où je puise ma force pour travailler au service de mes administrés. Avec la même énergie, je souhaite demain oeuvrer pour une **Corse** qui se développe en exploitant l'ensemble de ses potentialités tout en préservant ses spécificités. Aujourd'hui plus que jamais, notre histoire et notre culture s'imposent comme des remparts face à un individualisme qui étend son règne. Nos valeurs séculaires peuvent être les leviers d'une **Corse** plus solidaire.

► Plus pragmatiquement, quels sont les grandes lignes de conduite et les objectifs que vous adopterez dans les grandes difficultés que la Corse va vivre ?

Plus concrètement, mes objectifs sont ceux que se fixe la liste conduite par **Paul Giacobbi** :

- ✓ assainir les finances de la CTC
- ✓ renégocier le mode de financement et le contenu du PEI

- ✓ concevoir un PADDUC concerté
- ✓ renouer le dialogue avec Bruxelles
- ✓ relancer la conférence de coordination

► Vous étiez pour Claude Olivesi, l'épouse, la mère de ses enfants, mais aussi la complice de toujours, la confidente sur le plan politique, mais aussi l'aide appliquée dans ses choix que vous partagez sans concession après les avoir adoptés. Pensez-vous que dans l'échéancier politique actuel vous continuez son oeuvre ?

Je n'en ai pas la prétention. **Claude** était un visionnaire qui savait, par sa grande culture et son esprit d'analyse, projeter la **Corse** dans l'avenir. Je m'efforcerai d'être modestement moi-même, empreinte de mon histoire personnelle, pour apporter à cette équipe une vision de femme, de mère et d'élue proche de ses administrés.

► Si vous êtes élue et vous le serez sûrement, allez-vous changer votre mode de fonctionnement de premier magistrat de la cité pour assumer vos nouvelles tâches, ou allez-vous vous enrichir de l'une et de l'autre pour mieux gérer l'ensemble ?

Je voudrais rappeler que je suis élue depuis moins de trois ans. J'ai dû me forger à la gestion communale, un exercice aussi difficile qu'enthousiasmant. Le résultat est au rendez-vous, la commune continue à se développer et je n'ai pas le sentiment d'avoir failli dans quelque domaine que se soit. J'espère qu'il en sera de même demain si je devais rejoindre la Région. J'assumerai ma tâche de représentativité du territoire en déléguant un peu plus qu'aujourd'hui auprès de mon personnel et de mon équipe communale.

Retours de campagne

Au lendemain d'un sondage réalisé par l'Ifop pour le nouveau quotidien régional «24 ore» et France 3 Corse - sondage qui, sans changer radicalement la donne, offre un panorama sensiblement différent de celui d'Opinion Way, avec notamment une percée notable de Corsica Libera - gauche, droite, nationalistes, centristes et écologistes ont accepté de revenir sur une campagne qui, plutôt molle, peut encore, y compris dans l'entre-deux tours, infléchir sans pour autant l'inverser le rapport de forces. Un retour sur investissement pour les 11 candidats à la territoriale de Corse 2010 qui ont ainsi répondu à trois questions : «A la veille du 1^{er} tour, quel bilan tirez-vous de ces jours de campagne ? Quelles perspectives cette campagne a-t-elle, selon vous, ouvert au projet régional que vous défendez ? Un exemple concret d'attente forte telle que vous avez pu la recueillir sur le terrain auprès de la population rencontrée ?»

Camille de Rocca Serra pour Rassembler pour la Corse

«Depuis plus d'un mois, nous sommes tous les jours sur le terrain à la rencontre de nos concitoyens afin de recueillir leurs préoccupations, leurs attentes, d'échanger avec eux sur des problématiques concrètes touchant à leur quotidien et à leur avenir. L'enjeu de ces élections est capital pour notre île et ses habitants. Nous avons conscience que même si la **Corse** va mieux, qu'elle dispose de bases solides, certains, encore trop nombreux, n'ont pas encore pu profiter de ces bons résultats. A leur écoute, nous savons que les quatre prochaines années doivent être consacrées à une meilleure répartition des richesses, à une plus grande protection, qu'elle soit sociale, économique ou environnementale. Notre projet, qui n'a cessé d'être enrichi grâce à ces rencontres, répond de manière pragmatique, réaliste à ces préoccupations. L'organisation des «Rendez-vous de l'économie et du social», la mise en place d'un service minimum dans le maritime, la création d'un Établissement Public Foncier, la création de maisons de santé dans le rural, un meilleur accompagnement de nos jeunes traduisent notre volonté de nous engager pour une **Corse** plus forte, de porter les valeurs d'une **Corse** plus solidaire.»



Parmi les sortants de la Région, les Présidents De Rocca Serra et Santini, la Vice-Présidente Natali, ainsi que les conseillers Grimaldi, Leccia et Sindali



Le socialiste Laurent Fabius, venu soutenir Paul Giacobbi, le 9 mars 2010, pour un grand meeting de L'Alternance à Bastia, salle polyvalente de Lupino

Paul Giacobbi pour L'Alternance

«Nous avons tenu de nombreuses réunions publiques et nous avons reçu un excellent accueil partout, à **Bonifacio**, à **Ghisonaccia**, à **Sainte Lucie de Moriani**, à **L'Île-Rousse**, à **Conca**, à **Afa**, etc. Le besoin d'une alternance au sein de l'électorat insulaire est réel tout comme le constat de faillite des sortants. Cela dépasse largement les simples clivages politiques.

J'observe que notre projet répond aux attentes manifestées par les nombreuses personnes avec lesquelles nous avons échangé lors de la campagne. Les actions que nous entendons mettre en œuvre rencontrent un écho très favorable. Je crois que les **Corses** attendent des mesures concrètes dans le domaine des infrastructures primaires tout particulièrement. Les effets du **PEI** ne sont pas perceptibles et pour cause. La population est aussi préoccupée par l'emploi et le pouvoir d'achat. Elle appelle de ses vœux des politiques publiques créatrices de richesse et de croissance.»



Le maire de Bastia sur le terrain, place Saint Nicolas, dans sa ville

Emile Zuccarelli pour la Gauche Républicaine

«Les électeurs ont compris qu'une alternance était possible et qu'en nous plaçant en tête au soir du 1^{er} tour ils auront la certitude qu'elle se fera sur des bases claires et constructives, qu'elle permettra de donner un avenir à notre jeunesse. Je veux que la **Corse** sorte définitivement de 30 années de troubles. Pour cela il faut respecter 3 principes : faire une politique de Gauche, opposée à **Nicolas Sarkozy** ; unir les 4 listes de Gauche pour obtenir une majorité absolue sans le concours d'autres forces ; œuvrer dans un cadre juridique stable sans relancer la course aux réformes institutionnelles. Le logement et l'emploi sont les premières préoccupations de la population. Mais sa demande est globale ; elle veut une autre gouvernance, plus de réalisations et moins de palabres interminables ! Et c'est vrai que dans ce domaine, la liste que je conduis a rencontré un écho très favorable en raison de ce que nous avons déjà démontré dans les collectivités que nous administrons.»

Dominique Bucchini pour le Front de gauche

«Après avoir rencontré des centaines de personnes dans des dizaines d'initiatives publiques organisées depuis le mois d'octobre, nous ressentons une forte attente de changements face à la cherté de la vie, aux bas salaires, à la pénurie de logements sociaux, à la baisse du pouvoir d'achat, à la précarité, au chômage, à la remise en cause de l'agriculture, de la pêche, des services publics, de la santé, des retraites....

Créditée de 12 % par le sondage **Opinion Way**, la liste du **Front de gauche** est devenue celle de l'espoir populaire à gauche et pour la **Corse**. En tête des quatre listes de gauche elle sera le pivot du rassemblement sur un projet correspondant aux attentes sociales, écologiques et populaires, une véritable alternative, non une alternance, pour réussir à gauche.

Il s'agit de rompre avec la politique mise en œuvre par la droite depuis 25 ans en **Corse** et de résister à la politique du gouvernement **Sarkozy-Fillon** qui prépare un super plan d'austérité pour nous faire payer la crise à la place des banquiers.»



Le Front de Gauche, autour d'Ange Rovere, 9^{ème} sur la liste menée par Dominique Bucchini et également 1^{er} Adjoint au Maire Bastia



Le député-maire d'Ajaccio et «tonton rassembleur» de la Gauche face à un autre candidat de gauche, Paul Giudicelli, 27^{ème} sur la liste conduite par Emile Zuccarelli

Simon Renucci pour Réussir ensemble

«L'enjeu de cette campagne est historique et les **Corses** en ont conscience : l'**Assemblée** semble enfin sur le point de basculer à gauche. Je suis bien placé pour savoir qu'il n'y a pas de citadelle imprenable ! Les **Corses** font confiance à la gauche et beaucoup m'ont remercié du rôle que j'ai joué, en lançant «*Convergence à gauche*», pour que l'union et la victoire soient possibles au second tour. Dans la perspective de cette union, mes colistiers et moi-même voulons que la social-démocratie en soit une composante essentielle, car la gauche a besoin de diversité comme la **Corse** a besoin de pluralisme. Beaucoup de gens étaient inquiets de la réforme du mode de scrutin : ils craignaient un recul démocratique. Nous avons constaté, une fois de plus, l'importance d'être au plus près des vrais besoins, des vrais problèmes. Et certains compliments vous vont droit au cœur, comme celui de cette dame qui me disait «*vous, au moins, on n'a pas besoin d'attendre les élections pour vous voir sur le terrain*».»

Gilles Simeoni pour Femu a Corsica

«Nous avons tenu plusieurs dizaines de réunions publiques dans toute la **Corse**. A chaque fois, nous avons été surpris et émus par la chaleur de l'accueil et la densité des auditoires : hommes et femmes de toutes générations qui, pour beaucoup d'entre eux, nous ont indiqué avoir l'intention de voter pour la première fois en notre faveur. Une dynamique extraordinaire s'est mise en marche et nous pensons qu'elle peut conduire à la victoire, pas seulement celle de «*Femu a Corsica*», celle, collective, de la **Corse** et de l'espoir. Nous serons dignes de cette confiance.

Nous défendons une philosophie : celle d'une **Corse** réconciliée autour des valeurs de démocratie, de tolérance, et de travail. Et un projet qui donne au peuple corse la maîtrise de ses choix essentiels : développement économique, intérieur, justice sociale, langue, environnement... L'enjeu est de mobiliser l'ensemble des forces vives de ce pays pour que cette mandature marque le début d'un nouveau cycle pour la Corse.

La question foncière est une priorité. Nous proposons 10 mesures concrètes, la plupart immédiatement applicables, allant du rétablissement des arrêtés **Miot**, à la défense des terres agricoles et une politique du logement pour tous.»



Campagne transgénérationnelle pour les autonomistes de Femu a Corsica

Jean-Guy Talamoni pour Corsica Libera



Nombreuse assistance lors du meeting de clôture de Corsica Libera, à Bastia-Lupino, le 8 mars 2010

«Nos réunions publiques ont été un succès. Manifestement, les **Corses** ont bien compris que la barre des 7% a été créée pour écarter notre courant du jeu institutionnel, alors que nous demeurons le dernier rempart permettant de défendre les intérêts du peuple corse. Aussi la mobilisation a été au rendez-vous.

Nous sommes les seuls à avoir un véritable projet, conçu en un an et demi de travail : «**Corsica 21**». Ce projet répond aux problèmes pratiques que rencontrent les ménages ou les entreprises corses : accès au crédit, au logement, à l'emploi, à la santé... Les autres candidats ont consacré toute leur activité à constituer des listes, ce qui n'est pas à notre avis le plus important pour les **Corses**. Manifestement, nos propositions ont séduit par leur cohérence et leur précision.

L'exemple le plus marquant d'attente recueillie sur le terrain est sans doute celle relative à la question foncière. Les **Corses** se souviennent que nous avons été les premiers à nous en préoccuper, que nous avons été les moteurs de la mobilisation qui a conduit au retrait du **PADDUC**, à la suite notamment de «*l'affaire Clavier*». Ils se souviennent surtout des sacrifices qui ont été consentis par les nationalistes, depuis des décennies, pour protéger notre terre. Ils ont compris que nous portions la seule proposition concrète et réaliste, à travers la citoyenneté corse. Pour ces raisons et bien d'autres, les **Corses** souhaitent que nous puissions continuer à les défendre, à l'**Assemblée** et ailleurs.»

Jean-François Baccarelli pour Protégeons la Corse

«L'écho très favorable que nous avons obtenu sur le terrain atteste une véritable prise de conscience écologique, la protection de tous les espaces naturels dont nous jouissons, qu'ils soient remarquables ou pas, étant aujourd'hui au cœur des préoccupations des **Corses**.

Sans savoir si nous serons élus, nous nous réjouissons d'ores et déjà de l'élan ainsi impulsé dont nous espérons qu'il sera un véritable fil conducteur de la nouvelle mandature régionale. Il est le résultat d'un travail que nous menons depuis quatre ans sur le terrain et dont, nous tenons à le souligner, des médias comme le vôtre et **Corse-Matin** se sont faits, dès le départ, l'écho.

Au demeurant, nous avons conscience que si l'écologie est aujourd'hui dans tous les esprits, encore faut-il que ces derniers se libèrent de certaines contingences matérielles. On peut comprendre que les difficultés à boucler un budget fassent passer au second plan tout autre considération. L'action sociale, et à travers elle, une meilleure répartition des richesses, demeure une priorité. Il faut revenir à des valeurs saines fondées sur le respect de chacun en n'oubliant surtout pas les plus petits et les plus démunis.»



«Protégeons» la Corse n'a pas fait sienne que l'écologie insulaire

Tony Cardi pour le FN - Fiamma Corsa

«Durant cette campagne, d'Ajaccio à Bastia, en passant par des micro-régions telles que la Balagne, où l'accueil a été particulièrement chaleureux, les gens sont véritablement venus à nous sans que nous ayons eu besoin d'aller les chercher. Nombre d'entre eux nous ont dit leur ras-le-bol vis-à-vis du phénomène d'immigration en Corse. C'est une attente forte que nous avons recueillie sur le terrain et dont nous devons tenir compte. En même temps, cette campagne nous a permis de communiquer sur ce dont nous avons fait nos priorités : la nécessité d'un audit sur la santé financière de l'Assemblée de Corse, un projet volontiers tourné vers les TPE et les PME qui constituent l'essentiel de notre tissu économique, une véritable réflexion autour des conditions de mise en œuvre d'une véritable autosuffisance agricole. Les 5 à 6% dont nous créditent les plus récents sondages sont de bon augure même s'ils restent en deçà du score d'environ 8% que nous pensons faire, sachant que la part de personnes sondées n'ayant pas divulgué leur intention de vote a été évaluée à plus de 20%.»



A droite toutes, Tony Cardi

Jean Toma pour Démocrate et écologiste



Jean Toma et les siens : bonne humeur et détermination pour défendre une liste dite plus volontiers «centrale» que «centriste»

«Une campagne électorale se passe toujours sur le terrain à la rencontre des électeurs. C'est là que se joue la vérité d'un scrutin, plus que dans les médias et dans les sondages. Mon bilan est sur ces points très positif si j'en juge par l'accueil qui m'est réservé ainsi que par le programme que je défends.

L'idée que l'avenir de la Corse ne passe plus par les «clans» et l'affrontement droite-gauche et qu'un renouvellement des générations et du personnel politique est nécessaire. L'idée également que ce n'est plus à Paris que va se décider la politique de la Corse mais que c'est aux Corses de prendre leur destin en main.

D'une manière générale, la population attend de la part des politiques des actes concrets dont les effets se feront sentir dans sa vie quotidienne. Emplois, formation, amélioration du cadre de vie, accès aux soins, infrastructures de proximité, pouvoir d'achat... Les grands discours et les promesses ont fait leur temps. Les élus doivent être comptables de leur gestion. C'est ma conception de la politique, celle d'une Corse authentique et solidaire et d'une Collectivité territoriale forte assumant toutes ses compétences.»

Jean-François Battini pour Forza Corsica

«Le bilan de cette campagne est très positif avec des rencontres et un contact au quotidien avec la population, les gens en difficulté et en situation de précarité. Nous notons une sympathie grandissante pour nos équipes composées exclusivement de citoyens non élus et pour notre projet pour la Corse.

Cette campagne s'est faite sur nos thèmes (le rassemblement des bonnes volontés quelle que soit l'origine politique de chacun, l'insertion de la Corse en Méditerranée, l'écologie au service de l'emploi) qui ont souvent été plagiés par nos concurrents. Elle a validé nos thèses seules à même de créer du travail pour tous et de donner un horizon à notre jeunesse. Les citoyens attendent, loin des grandes idées, que des gens nouveaux traitent leurs problèmes, qu'on les protège de la crise économique et qu'on soit au service de la Corse. L'une des questions majeures est celle du logement et du foncier pour laquelle nous avons des solutions (www.forzacorsica.com).»



Jean-François Battini, ancien Directeur de cabinet de José Rossi

BASTIA
TRANSFERT
DU 15^{ÈME} BUREAU DE VOTE

LA VILLE DE BASTIA COMMUNIQUE :
«DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION DES
CONSEILLERS À L'ASSEMBLÉE DE CORSE
LES 14 ET 21 MARS PROCHAINS, LE 15^{ÈME}
BUREAU «**ÉCOLE DU CHIOSTRO**» SERA
TRANSFÉRÉ AU **PALAIS DES NOBLES**
DOUZE (PLACE DU DONJON, CITADELLE,
AU REZ DE CHAUSSÉE).»

Lutte contre les violences faites aux femmes

Grande cause nationale 2010

La lutte contre les violences faites aux femmes a été érigée en Grande cause nationale 2010. Il faut savoir qu'en France, près de 10% des femmes seraient victimes de ces violences. Des chiffres terribles qui doivent être rappelés alors que la journée de la femme vient tout juste d'avoir lieu. Mais la violence n'est pas que physique : harcèlement moral ou sexuel, mariages forcés ou encore mutilations, des femmes sont des victimes au quotidien. Les choses doivent changer.



En France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon. Le drame de la mère du petit **Ibrahima** le mois dernier a de nouveau rappelé l'urgence à agir. Sur les 157 femmes mortes en 2008 sous les coups de leur conjoint, un tiers avait pourtant bénéficié d'une mesure d'éloignement de leur conjoint. C'est pourquoi la **Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, Nadine Morano**, a souhaité qu'un nouveau dispositif soit expérimenté au plus vite : comme en **Espagne**, le port du bracelet électronique pourrait devenir obligatoire.

Une disposition technique qui doit aller de paire avec une prise de conscience collective tant du côté des victimes que des auteurs de coups ou des témoins passifs. Car aussi tragiques qu'elles puissent être, les violences physiques ne sont pas les seules faites aux femmes. Harcèlement sexuel ou moral, mutilations, mariages forcés, les violences se multiplient, sans que les victimes osent porter plainte. Notamment sur le lieu de travail où les violences sont souvent plus insidieuses, ce qui maintient la victime dans un état de doute permanent. C'est à toutes ces femmes que **Marilyn Baldeck**, porte-parole et déléguée générale de l'**Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail**, veut s'adresser. « Cette phrase, on l'a beaucoup entendue, on l'entend dans tous nos dossiers : « Au début je pensais que je faisais des idées ». Vraiment, à partir du moment où l'on prononce cette phrase, où l'on se dit « Je me fais des idées », c'est qu'il y a un problème. (...) Dès lors que vous ressentez que quelque chose ne va pas, que vous ressentez intérieurement que le comportement d'un collègue ou d'un supérieur hiérarchique, d'un

client est anormal c'est que vous avez probablement raison. ». Une prise de conscience longue et difficile pour la victime qui souvent culpabilise et se pense fautive, comme le souligne **Anne-Marie Cardon**, porte-parole de l'association « **Ni victimes, ni battues pour le pays de Bray** » : « Il faut qu'on arrive à leur faire prendre conscience que de la culpabilité, elles n'ont pas à en avoir ».

Un long travail d'accompagnement est donc nécessaire pour sortir les victimes du piège qui s'est refermé sur elles. Sur le site Internet mis en place par le **Ministère de la famille** ⁽¹⁾, les témoignages poignants de victimes se multiplient et disent la difficulté de dénoncer et de se définir comme victime. Un passage à l'acte pourtant essentiel et salvateur comme le confie une ancienne victime de violences conjugales sous le pseudo de **Titane** : « Pour toutes celles qui craignent de quitter : surtout n'hésitez pas, faites-vous soutenir par la famille, des amis, des associations et dites-vous que vous ne méritez pas un tel sort, vous avez encore de belles années devant vous. C'est à vous à prendre votre vie en main, à avoir confiance en vous, en vos possibilités, c'est vous qui vous créez votre nouvel avenir, mais sans "cela" ».

Et si vous êtes témoin de violences, souvenez-vous que la non-assistance à personne en danger est un délit puni par la loi française. Mais surtout votre témoignage est capital, il peut contribuer à sauver une vie. Signalez les comportements violents si vous en êtes témoin. C'est un devoir de citoyen. Un devoir de solidarité.

⁽¹⁾ plus d'informations sur le site sur <http://www.gouvernement.fr/presse/lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-grande-cause-nationale-pour-2010>

⁽²⁾ <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>

Les associations près de chez nous

Les associations de soutien aux femmes victimes de violences ont été créées pour entendre, soutenir, accueillir, conseiller, accompagner les femmes victimes de violences mais aussi pour lutter contre ces violences à travers différentes actions.

CIDFF DE HAUTE-CORSE

Imm. Les Pléiades,
avenue Paul Giacobbi
2000 BASTIA
Téléphone : 04 95 33 43 25
cidff2b@wanadoo.fr

CIDFF DE CORSE DU SUD

Imm. Le Ciste.
Les hauts de Bodiccione -BP 532
20189 AJACCIO
Téléphone : 04 95 23 01 85
cidf2a@wanadoo.fr

LE 3919

Que vous soyez victimes ou témoins, des numéros d'urgence sont à votre disposition 24 heures sur 24. N'hésitez pas à les contacter, on saura vous écouter et vous accueillir. Si vous êtes victimes ou témoins de violences conjugales, appelez le 3919. Le 3919 répond à toutes les formes de violences : violences conjugales ; mutilations et mariages forcés ; agressions sexuelles et viols ; violences au travail. L'appel est gratuit.

Plus d'informations sur le <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>

26

SARL MESIA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lucciana du 08 mars 2010, enregistré à RDI de Bastia le 08 mars 2010, bordereau n°2010/242, case n°2, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL
Dénomination : MESIA
Siège : Lotissement Pasqualini, Lieu-dit Vergale, 20290 Lucciana
Capital : 500 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : Régie événementielle, régie publicitaire agence de communication bureau d'études, tous travaux d'infographie et d'imagerie, location et transport de matériel pour événementiel, création et réalisation de tous outils et objets de communication, de logos et chartes graphiques, de projets audiovisuels, développement de logiciel, création de CD, réalisation de story-boards, plans de financement de projets audiovisuels.
Gérance : Mme Murati Christina
Immatriculation : Au RCS Bastia

Pour avis,
La Gérance.

03

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto-Vecchio, du 16/02/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SOCIETE HOTELIERE D'EXPLOITATION DE LA PRESQU'ILE
Siège : "U Benista", Avenue Georges Pompidou, 20137 Porto-Vecchio
Objet : Gestion, exploitation d'ensembles immobiliers, à caractère hôtelier de résidence de tourisme et de restauration ainsi que toutes activités à caractère para-hôtelier de résidence meublée avec service consistant en la sous location meublée des logements situés dans lesdits immeubles sis Lieu-dit Benedetto, 20137 Porto-Vecchio. Location de bateaux avec skipper, réservée à la clientèle de l'Hôtel.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 8000 euros
Gérance : Jean-Noël Marcellesi, demeurant Peri Giovanni, Route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio, a été nommé gérant
Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

38

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du SSP du 11 février 2010, il a été constitué une SCI au capital de 2000 euros (deux mille euros), dénomination : **SCI ALGAPA**, enregistré le 03/03/2010 Bordereau n°2010/226 case n°8 - **Objet :** Achat, vente, location, gestion de tout bien immobilier - **Siège :** 18 rue Napoléon 20220 Ile Rousse - **Durée :** 70 ans - **Gérance :** Natacha Plaza, imm Bardeglini, route de Calvi, 20220 Ile Rousse - **Immatriculation :** RCS Bastia

29

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 24/02/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée,
Dénomination sociale : ART ET PUB,
Siège social : Résidence Monte Mare Bât 1, Avenue Maréchal Juin, 20090 Ajaccio,
Objet social : Graphisme et décoration
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 70.000 euros,
Gérance : Mademoiselle Laetitia FAT-TACCIO, demeurant Résidence Monte Mare Bât 1, Avenue Maréchal Juin 20090 Ajaccio, assure la gérance.
Immatriculation de la Société : Au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

05

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé établi à Biguglia (20620) en date du 1er mars 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : La dénomination de la société est : CORSE BETON POMPAGE
Forme : Elle est constituée sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée
Montant du capital social : 1000 euros (mille euros)
Adresse du siège social : Le siège social est fixé à : Zone Industrielle de Tragone, 20620 Biguglia
Objet : Pompage de béton
Durée pour laquelle la société est constituée : 99 ans (quatre vingt dix neuf ans)
Nom, prénoms domicile du gérant : Monsieur Robert Grégory, Alain, Christian, Résidence Corsiva, Bât. 2, 20290 Borgo
Indication du Greffe du Tribunal où la société sera immatriculée : Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, et Chambre des Métiers de Bastia.

Le gérant,

16

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/01/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STREAMER
Forme : SAS
Siège : Maison du Parc Technologique, 20600 Furiani
Capital : 10.000 euros, divisé en 1000 actions de 10 euros
Durée : 99 ans
Objet : La réalisation de projet d'études de recherche et de développement dans le domaine des matériaux et la production de céramiques
Président : Mlle Drazenovic Béatrice, 40, Chemin de la Petite Malette, 13015 Marseille
Immatriculation : RCS de Bastia

17

LE CINTRA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège : Immeuble Gabrielli
20240 Ghisonaccia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ghisonaccia du 21 janvier 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia, le 4 mars 2010, bordereau 2010/233, case n°18, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : LE CINTRA
Siège : Immeuble Gabrielli, 20240 Ghisonaccia
Objet : La vente de plats à emporter ou à consommer sur place, restauration, crêperie, pizzeria, débit de boissons 4ème catégorie
Durée de la société : 60 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 40.000 euros
Gérance : Mme Valérie Dominici, demeurant Lustincone, 20270 Aléria, assure la gérance
Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,
La gérance.

22

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à Bastia le 03/03/2010, enregistré à Bastia le 04/03/2010, bordereau n°2010/233, case n°4, il a été constituée une Société Civile Professionnelle d'Avocats, dénommée **RETALI-GENIS-SIEUX**, présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : La société a pour objet l'exercice en commun par ses membres de leur profession d'avocat ainsi que la mise en commun et le partage des bénéfices. La société peut acquérir ou prendre à bail tous immeubles, droits immobiliers et biens immobiliers nécessaires ou même simplement utiles à l'exercice de son activité. D'une manière générale, elle peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social, sans qu'il soit porté atteinte au caractère civil professionnel de celui-ci.
Siège : 39, Boulevard Paoli, 20200 Bastia
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : 375.000 euros
Capital : 375.000 euros divisé en 3750 parts de 100 euros chacune
Gérants : Maître Antoine Retali, demeurant, 81, route du Cap, 20200 San Martino di Lota, et Maître Frédéric Genissieux, demeurant Résidence "Pietraserena", Bt C, Route de Toga, 20200 Ville di Pietrabugno
Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des avocats étrangers à la société, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

30

Marie-Paule DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour - Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Suivant acte SSP en date du 23 février 2010, enregistré à Porto-Vecchio, le 26 février 2010, Bord. 2010/72, case n°1, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : LECCI BÂT
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège : Vigna Piana, 20137 Lecci
Capital : 7500 euros par apport en numéraire
Objet : Maçonnerie générale, bâtiment, travaux publics et privés, gros oeuvre, travaux courants de béton avec activités conjointes de second oeuvre, entreprise de démolition, restauration de bâtiments.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Ajaccio
Gérant : Monsieur Philippe Santo-Roumano, demeurant Vigna Piana, 20137 Lecci
Mention sera faite au RCS Ajaccio.

32

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ventiseri du 26/02/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : BATIKYRN
Siège social : Piedicervo 20240 VENTISERI
Objet social : Entreprise générale du bâtiment
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 4 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Michel MARTINETTI, demeurant Lieu dit Piedicervo 20240 VENTISERI,
Immatriculation de la Société : Au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La Gérance,

33

SARL JFC

Capital : 7000 euros
Siège : 29, Rue Paul Colonna d'Istria
Le Floride - 20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à Ajaccio du 15 février 2010, enregistré au SIE d'Ajaccio le 08 mars 2010, bordereau 2010/164, case n°5, il a été constituée une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : JFC
Forme : SARL
Capital : 7000 euros dont 1500 euros libérés dès la souscription
Siège : 29, rue Paul Colonna d'Istria, Immeuble "Le Floride", 20090 Ajaccio
Objet : Impression numérique, travaux d'imprimerie et d'édition, agence de communication et de diffusion gratuite de périodique de presse
Durée : 90 années
Gérance : M. Franck Caccavelli, demeurant, 8, rue Bonaparte, à Ajaccio
Les formalités d'immatriculation seront effectuées au RCS Ajaccio.

Pour avis,



13

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Université di Corsica.

Correspondant : M. Nicolai Pierre Mathieu, pôle de la commande Publique
22 Av. Jean NICOLI, 20250 Corte
Tél. : 04-95-45-02-06 - Télécopieur : 04-95-45-06-73
courriel : marchepublic@univ-corse.fr
adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>
profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

Objet du marché : Accord-Cadre missions de maîtrise d'œuvre hors " loi mop " pour l'entretien et la maintenance des bâtiments de l'université de Corse.

Lieu d'exécution : 20250 Corte.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 18 mois.

Valeur maximum (H.T.) : 120 000 euros.

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la consultation aboutira à un accord-cadre mono-attributaire avec maximum de 120.000 euros (H.T.) Conformément à l'article 76-I du Code des marchés publics.

Refus des variantes.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 18 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : fonds propres. Délai global de paiement 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : garanties professionnelles et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics) ;
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- compétence-références-moyens : 40 % ;
- taux plafond de rémunération : 40 % ;
- délai plafond de réponse aux marchés subséquents : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 02 avril 2010, à 15 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 45 06 73 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

avant la date et l'heure limite contre récépissé ou avec avis de réception à : Université de Corse - pôle de la Commande Publique - 22 av Jean Nicoli - 20 250 Corte. Ou par voie électronique sur www.klekoon.com. Se référer au règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia chemin Montepiano, 20200 Bastia.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 Mars 2010.

20

ALIVETTU

Société Civile Immobilière
Au capital de 76.224,51 euros

Siège de la liquidation : Prunelli di Fiumorbu (Haute-Corse) - RCS Bastia 326 698 040

Suivant délibérations du 20 février 2010, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Monsieur Georges Paoli, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation ainsi que les comptes définitifs du liquidateur seront déposés en annexe au RCS de Bastia.

Pour avis et mention,

25

LENDRI ROCH PROMOTION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros

Siège : 1, rue du Général de Gaulle
20110 Propriano
RCS Ajaccio : 499 187 045

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er février 2010, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale qui devient, à compter rétroactivement du 1er janvier 2010, **RESIDENCE SAINT JEAN**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

La gérance,

31

Cabinet de Maître

JEAN-PAUL TRANI

Avocat au Barreau de Bastia - 22 A, Rue César Campinchi - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 16 84 - Fax : 04 95 31 36 96

MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UNE MAISON D'HABITATION SISE

Commune de PRUNELLI DI FIUMORBU, Lieu-dit Stradale

D'une superficie au rez-de-chaussée deux pièces l'une de 16,89m², l'autre de 11,81m² à l'étage deux pièces indépendantes l'une de 16,68m² avec cheminée, l'autre de 11,92m².

ADJUDICATION

JEUDI 25 MARS 2010 À 11H00

Au Tribunal de Grande Instance de Bastia
Siégeant Rond-Point de Moro Gialferri - 20200 Bastia

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir, les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Bastia

A la requête de : Monsieur François Charles CARLOTTI, né le 7 septembre 1954 à Ajaccio, demeurant le Pont de la Pierre "Biso", 20117 Eccica Suarella.

Désignation : Biens et droits immobiliers dépendant d'une maison à usage d'habitation sise sur le territoire de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBU, Lieu-dit Stradale élevé sur rez-de-chaussée d'un étage avec combles perdus au dessus et édifée sur la parcelle figurant au cadastre n°215, Section E, contenance 2 ares et 96 centiares.

Deux pièces au rez-de-chaussée côté ouest.

Deux pièces à l'étage côté ouest.

Droit attachés à ces pièces dont la propriété du sol et des parties communes de la maison.

Moitié indivis d'un terrain de 90m² constituant une dépendance de la maison d'habitation à détacher de la parcelle figurant sur le cadastre rénové de la commune de Prunelli di Fiumorbu sous le n°216 Section E Lieu-dit Stradale, pour une contenance de 3 ares et 95 centiares.

Occupation : Immeuble inoccupé

Mise à prix : 13419,00 euros (treize mille quatre cent dix neuf euros), outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des charges des conditions de vente.

Consultation des conditions de vente de l'ensemble immobilier :

Les clauses et conditions de la vente sont stipulés dans le cahier des charges déposé au Greffe di Tribunal de Grande Instance le 25 septembre 2008 consultable au Greffe du Juge de l'Exécution près du Tribunal de Grande Instance de Bastia.

01

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE
DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE LANO**

CAPTAGES de GROTTA et de CANALE

1ère Parution.

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2010-42-2 en date du 11 février 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de LANO, avec établissement des périmètres de protection des captages de GROTTA et de CANALE.

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de LANO, pendant 15 jours, du lundi 22 mars au lundi 05 avril 2010 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

Monsieur Pierre LAVAL, désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de LANO - 20244 LANO

Lundi 22 mars 2010 - de 10h à 12h

Lundi 05 avril 2010 - de 10h à 12h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de LANO, et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 10 février 2010

P/ Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse
L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire,
Joseph MATTEI

CONSEIL GENERAL**AVIS D'ATTRIBUTION****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mél : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Objet : Caserne BACCIOCHI-Ravalement de 2 façades

Référence acheteur :

mapa 2009-049

Nature du marché :

Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45443000 - Travaux de façade

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

60 % : Prix

40 % : Délai

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres : 28/12/2009 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 21/01/2010

Marché n° : 2010-016

SARL FIRROLONI - Zone industrielle Panchetta

20167 Sarrola Carcopino

greffe.ta-bastia@juradm.fr

Montant : 126 954,00 Euros HT

Renseignements complémentaires

Sous-traitance : oui

Part de la sous-traitance : inconnue

Envoi le 04/03/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE****PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE
PUBLIQUE DE SERVITUDES NECESSAIRES
A LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE
DE BASTIA ET VILLE DE PIETRABUGNO****Première insertion,**

Le Préfet de la Haute Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté n°05 - 2010 du 5 mars 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de servitudes nécessaires à la construction d'une ligne électrique sur les communes de BASTIA et VILLE DE PIETRABUGNO.

Les pièces du dossier seront déposées dans les Mairies de BASTIA et VILLE DE PIETRABUGNO pour une durée de 30 jours, du 1er avril au 30 avril 2010, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de ces dernières.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public, dans les mairies des communes sus visées, ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, aux maires ou au commissaire enquêteur pour les joindre aux registres.

Monsieur Jean Pierre MOMUS, désigné commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public :

A la Mairie de BASTIA, les :

- Jeudi 15 avril 2010 de 9h à 12h,

- Vendredi 30 avril 2010 de 9h à 12h.

A la Mairie de VILLE DE PIETRABUGNO, les :

- Jeudi 15 avril 2010 de 14h à 17h,

- Vendredi 30 avril 2010 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rendre son avis.

Fait à BASTIA le 5 mars 2010,
Le chef du Service Soutien aux Territoires,
Gérard THOMAS.

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET
www.corse-information.info

AVIS DE CONCOURS**CE CONCOURS EST COUVERT
PAR LA DIRECTIVE 2004/18/CE**

Section I : Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice
I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Commune de Zonza, mairie annexe - à l'attention de M. le maire,
F20144 Sainte Lucie-de-Porto Vecchio
Tél. 04 95 71 40 16
E-mail : communedezonza@orange.fr. Fax 04 95 71 49 18.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://zonza.e-marchespublics.com>.
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les projets ou demandes de participation doivent être envoyés : Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ OU ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) : Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques.

I.3) ACTIVITÉ OU ACTIVITÉS PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ CONTRACTANTE :
Section II : Objet du concours / description du projet

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire à Sainte Lucie de Porto-Vecchio - commune de Zonza.

II.1.2) Description succincte : Réalisation d'un nouveau groupe scolaire à Sainte Lucie de Porto-Vecchio, lieu dit Pascia-Vecchia - commune de Zonza comprenant 4 classes maternelles et 8 classes primaires pour une surface à construire de 2500 mètres carrés et 294 mètres carrés de préaux et abris.

II.1.3) Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 71221000.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS :

- qualité architecturale des références présentées appréciée au vu de l'écriture architecturale et de la qualité des espaces intérieurs, la fonctionnalité et la satisfaction des usagers des réalisations proposées

- compétences et moyens de l'équipe appréciés au vu des titres d'études et professionnels présentés, notamment des cadres affectés à la réalisation de la mission.

III.2) LA PARTICIPATION EST RÉSERVÉE À UNE PROFESSION PARTICULIÈRE :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE CONCOURS : Restreint.

Nombre envisagé de participants : 3.

IV.2) NOMS DES PARTICIPANTS DÉJÀ SÉLECTIONNÉS :

IV.3) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS :

précisés dans le règlement de concours.

IV.4) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation : 20 avril 2010 - 12:00.

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

IV.4.5) Langues dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés : français.

IV.5) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.5.1) Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : Oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : 18.000,00 euros (H.T.)

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours :

IV.5.4) La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) CE CONCOURS S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 9 mars 2010.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 9 mars 2010.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/02/2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale : AFFRETEMENT ACHÈMÈNEMENT STOCKAGE

Siège social : hameau mezzana, 20230 Poggio-Mezzana

Forme : SARL

Siège : 2 A.S.

Capital : 7500 euros

Objet social : Transport public de marchandises de moins de 3t500kg

Gérance : Monsieur stéphane nicolini, hameau mezzana, 20230 Poggio-Mezzana

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

AC/2A IMMOBILIER

SARL au capital de 10.000 euros

Siège : 146, rue Paradis

13006 Marseille

503 042 746 RCS Marseille

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2010, il a été décidé de transférer le siège social du : 146, rue Paradis, 13006 Marseille, au, **Résidence Terra Bella 2, n°52, 20166 Porticcio**, à compter du 1er mars 2010.

A la même date Mme Christiane Chaîne, demeurant, Les Acanthes, Chemin Charré, 13600 La Ciotat, a été nommée gérante en remplacement de M. Alain Carotenuto.

Immatriculation : RCS Ajaccio

43

A SCHELTA

Société Civile Immobilière
Au capital de 2000 euros
Siège : Lotissement Castellacci
20220 Ile-Rousse (Corse)
440 667 830 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2010, il résulte que :
Le capital social a été augmenté d'une somme de deux mille (2000) euros, pour être porté de 2000 euros à 4000 euros, par souscription en numéraire.
Cette augmentation est réalisée par création de vingt (20) parts sociales nouvelles de cent (100) euros, numérotées de 21 à 40.
Le capital social est fixé à la somme de quatre mille (4000) euros.
Il est divisé en quarante (40) parts sociales de cent (100.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
En conséquence, l'article 7 relatif aux apports et l'article 8 relatif au capital social ont été modifiés.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

45

ANTHEA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 38.112,25 euros
Siège : ZI de Furiani - 20600 Bastia
Siret 397 454 620 00014 - APE/NAF 4321A

Il résulte de la décision des actionnaires de transférer le siège social de la Zone Industrielle de Furiani, 20600 Bastia, au Hangar Rainbow, Route Strada Vecchia, 20290 Borgo, à compter du 08 mars 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Ainsi est modifié l'article 4 des statuts comme suit :

*** Ancienne mention :**

Le siège social de la société est fixé : Zone Industrielle, 20600 Furiani

*** Nouvelle mention :**

Le siège social de la société est fixé : Hangar Rainbow, Route Strada Vecchia, 20260 Borgo.
Mention en sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, le gérant.

44

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Bastia, du 08/03/2010 il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI IMMOTEL

Forme : SCI

Capital : 500 euros

Siège : Chez M. Bighetti Franck, 20145 Sari-Solenzara

Objet : Acquisition, gestion, location et administration immobilières

Durée : 99 ans

Gérant : M. Bighetti Franck, demeurant Hameau Solenzara, 20145 Sari-Solenzara

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Ajaccio

Pour avis,

49

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP en date du 2 mars 2010.

Melle Maria Stella Noëlle Massimi, a donné en location gérance à :

La Société EURL DANIEL, demeurant Hangar Biancarelli, Rue Maréchal Juin, 20137 Porto-Vecchio.

Un fonds de commerce de Restauration Rapide Snack, à l'enseigne **A STELLA**, à partir du 1er avril 2010, pour une durée de 6 mois renouvelable par tacite reconduction.

39

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2010, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Dénomination : JSM

Dénomination : SAM RÔTISSERIE

Durée : 99 ans

Siège : Araggio, San Gavino di Carbini, 20137 Porto-Vecchio

Capital : 2000,00 euros

Objet : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- Toutes opérations de pâtisserie, de restauration rapide et de traiteur.

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

- La participation de la société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Gérant : Monsieur Jérémy Salmeron, Araggio, San Gavino di Carbini, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

Pour avis, Le Président.

52

KR Associés

SARL au capital de 12.000 euros
Siège social : 461, bd Rive Sud
20166 Porticcio
479564551 RCS Ajaccio

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de la décision du gérant en date du 8/03/2010, le siège social qui était à : 461, bd Rive Sud, 20166 Porticcio est, à compter de cette même date, transféré à l'adresse suivante: Lot. Lorello, Route de moyenne corniche, 20166 Porticcio.
L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.

Ancienne mention : Le siège social est fixé à 461, bd Rive Sud, 20166 Porticcio, Grosseto-Prugna.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à Lot. Lorello, Route de moyenne corniche 20166 Porticcio, Grosseto-Prugna (Corse du Sud).

Le reste de l'article reste inchangé.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, le gérant.

18

TOZZA BELLA

Société Civile
Au capital de 300 euros porté à 45.300 euros
Siège : Route de Bonifacio
Domaine de Chiterbio - 20137 Porto-Vecchio
510 718 323 RCS Bastia

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 1er février 2010, enregistrée à la recette des impôts de Porto-Vecchio, le 2 mars 2010, bordereau 2010/76, case n°1, a décidé d'augmenter le capital social de 300,00 euros à 45.300,00 euros, par l'incorporation directe du compte courant d'associé de Monsieur Grimaldi Jean Luc, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

*** Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à trois cents euros (300 euros)

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à quarante cinq mille trois cents euros (45.300,00 euros)

Pour avis, La gérance.

50

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location gérance du fonds de commerce « d'exploitation par voie de création, prise à bail, location, de tous hôtels motels ainsi que tous commerces ayant trait au tourisme en général, la création, l'acquisition, l'exploitation, la prise en location de tous fonds de commerce de restauration pizzeria plats à emporter », sis Route de BONIFACIO PORTO VECCHIO 20137, leur appartenant, immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 340 649 110 RCS AJACCIO, consentie par acte sous seing privés en date du 01/06/1994, enregistré le 24 juin 1994 à PORTO VECCHIO bordereau 122/2 ", F° " 48", conclue entre Mme Marie Angèle FANCELLU, demeurant Rte de SOTTA 20137 PORTO VECCHIO et la société à responsabilité limitée « SARL MOTEL DA MAMA » RCS AJACCIO 394 624 542 (94 B 120). A pris fin à la date du 31/12/2009.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Mme Marcelle FANCELLU demeurant Route de SOTTA - MOTEL DA MAMA - 20137 PORTO VECCHIO, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

14

RESILIATION DE LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date à Propriano du 4 mai 2007, la location gérance du fonds de commerce de "librairie, papeterie, journaux, vente d'appareils électroniques, informatiques, optique, vidéo origine", sis et exploité, 10, rue Général de Gaulle, 20110 Propriano, entre Monsieur Jean-Marie Pedro, loueur, demeurant, 4, rue des Pêcheurs, 20110 Propriano et la Société EXABURO, locataire gérant, SARL au capital de 7700 euros, dont le siège social est à Propriano, (20110), rue Bonaparte, Immeuble Les Roses, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 435 381 868, est résiliée à compter du 6 mai 2007.

Pour avis,

53

LODGING FRANCE SCI

Société Civile Immobilière
Au capital de 86.000 euros
Siège : 37 c/o Médic'Phone - Rés. L'Orée du Bois Bât. B Avenue Noël Franchini - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 499 323 053

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8, Lotissement du Village des Pêcheurs, Ile de Cavallo, au **37 c/o Médic'Phone, Rés. L'Orée du Bois, Bât. B, Avenue Noël Franchini - 20090 Ajaccio**, à compter du 24 février 2010 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2010, l'assemblée générale extraordinaire a accepté la démission de la Société ISIS SCI de ses fonctions de gérant et a nommé en remplacement la Société OXALIS SCI, représentée par son gérant en exercice Monsieur Pierluigi Vignuzzi, à compter du 24 février 2010. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
La gérance.

Email : Annonces Légales
al@informateurcorse.com

51

MOTEL DA MAMA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Route de Sotta
20137 Porto-Vecchio
394 924 542 RCS Ajaccio

AVIS D'APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la Société MOTEL DA MAMA en date du 29/12/2009, et suivant acte sous seing privé en date du 01/12/2009 à PORTO VECCHIO, enregistrée à PORTO VECCHIO, le 29/12/2009 sous les mentions Bord. 2009/442 Case n°3.

1. Monsieur Claude FANCELLU, né le 06/06/1968, à PORTO VECCHIO, De nationalité française. Marié sous le régime de la séparation de biens avec Mme Vanessa Lucienne Jeanne BULTEAU suivant contrat reçu le 23/02/2006 par Me B. COLLIN Notaire à PARIS. Demeurant à PORTO VECCHIO 20 137 - lieu dit « ARMENTAJA », « Bocca del Oro », chez Monsieur Jacques HORLAVILLE

2. Madame Alma Gavina FANCELLU, née le 11/09/1954 à NULVI (Italie), De nationalité française, mariée à Monsieur Jacques Roland Henri HORLAVILLE sous le régime légal de la communauté aux acquêts.

Lequel intervient en tant que de besoin aux présentes. Demeurant à PORTO VECCHIO 20 137 - lieu dit « ARMENTAJA », « Bocca del Oro »

3. Mademoiselle Marcelle FANCELLU, née le 27/08/1961 à BASTIA, De nationalité française, célibataire non pacsée.

Demeurant à PORTO VECCHIO - 20 137 Hôtel DA MAMA, Route de SOTTA.

Agissants aux présentes en qualité de co-indivisaires.

Ont fait apport à la Société MOTEL DA MAMA, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social Route de SOTTA 20137 PORTO VECCHIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 394 924 542 RCS AJACCIO d'un fonds de commerce « d'exploitation par voie de création, prise à bail, location, de tous hôtels motels ainsi que tous commerces ayant trait au tourisme en général, la création, l'acquisition, l'exploitation, la prise en location de tous fonds de commerce de restauration pizzeria plats à emporter », sis Route de BONIFACIO PORTO VECCHIO 20137, leur appartenant, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 340 649 110 RCS AJACCIO

Exploité : Lieu dit TAGLIO ROSSO, Route de SOTTA et Lieu dit MAZETTA, Route de BONIFACIO

Cet apport sus-désigné évalué à TROIS CENT SOIXANTE TREIZE MILLE QUATRE CENT euros a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution aux apporteurs à titre d'augmentation de capital de 18 670 parts sociales de 20 euros de nominal émises par la Société MOTEL DA MAMA sociale.

La date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixée au 01/01/2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par Mme Marcelle FANCELLU demeurant Route de SOTTA - MOTEL DA MAMA - 20137 PORTO VECCHIO, où domicile a été élu à cet effet.

Les éventuelles déclarations de créances sont à effectuer au Greffe du tribunal d'AJACCIO.

Pour insertion
Mme Marcelle FANCELLU

L'INFORMATEUR CORSE
TEL : 04 95 32 04 40
FAX : 04 95 32 02 38

Aménagement Valorisation Environnement Conseil

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : Route du Lancone
Villa Chjara
20620 Biguglia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Biguglia, du 11 mars 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : Aménagement Valorisation Environnement Conseil

Siège : AVEC

Siège : Route du Lancone, Villa Chjara, 20620 Biguglia

Objet : L'achat et la vente de tout matériel produit et article autre qu'alimentaire, toute prestation de service s'y rapportant ou non, la réalisation de toute étude technique, ainsi que l'organisation d'évènement à caractère culturel et/ou commercial.

La représentation au titre d'agent commercial, pour des mandats de tout matériel, produit et article autre qu'alimentaire, toute prestation de service s'y rapportant ou non.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1000 euros

Gérance : Monsieur Pierre Bianconi, demeurant, Route du Lancone, Casatorra, 20620 Biguglia, assure la gérance.

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, la gérance.

ADDITIF

Additif à l'annonce publiée dans l'Informateur Corse Nouvelle, du 26 février n°6303, concernant la SARL VECTOR, dont le siège est à Porto-Vecchio (20137).

Il fallait lire : "Aux termes d'une AGE en date du 08 février 2010, il résulte que le capital social a été augmenté de 210.000 euros, par voie d'apport en nature à compter du premier janvier 2010."

Société

"ECO CONSTRUCTIONS"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3000 euros
Siège : ZA de Caldanaccia
Lot n°7 - Pernicaggio
20167 Sarrola-Carcopino
508 606 241 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2010, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 février 2010 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Ali Barhoumi, demeurant Petra di Mare II, Bât. G, Av. Maréchal Juin, 20090 Ajaccio, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé ZA de Caldanaccia, Lot n°7, Pernicaggio, 20167 Sarrola-Carcopino, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

Société Titulaire d'un Office Notarial
A Prunelli di Fiumorbo (Haute-Corse)

Maître François GRIMALDI

Notaire

PROROGATION LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte reçu par : Maître François Grimaldi, notaire titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à Prunelli di Fiumorbo (Haute-Corse).

Le 5 février 2010, enregistré à pôle enregistrement de Bastia le 03 mars 2010, bordereau n°2010/231, case 1.

Monsieur Jean Michel Joseph Pokorny, agent de restauration époux de Mme Judith Mae Elisabeth Zacher, demeurant, à 9761 NW 24 Street Coral Springs, FL 33065 4931 USA.

Mme Françoise Lucienne Giudicelli, psychologue, épouse de Monsieur Philippe Claude Aimé Alexandre, demeurant à Bastia (Haute-Corse), Route Supérieure de Cardo, 20200.

Monsieur Alex Antoine Jean Giudicelli, Médecin, époux de Mme Michèle Paule Abecassis, demeurant à Laval, (Mayenne), 45, rue des Fosses.

Mme Daniele Giudicelli, cadre, épouse de Monsieur Guy Pacini, demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes), Villas de la Parouquine numéro 4, 350, Chemin de la Parouquine.

Ont procédé à la prorogation sans donner lieu à novation de la location gérance constatée aux termes d'un acte reçu par Maître Christian François notaire à Antibes, le 3 février 1998 régulièrement enregistré.

Au profit de son locataire gérant :

La Société dénommée LA CROIX DU SUD, Société Anonyme au capital de 184.800,00 euros, ayant son siège social à Zonza (Corse du Sud), Sainte Lucie de Porto-Vecchio, identifiée sous le numéro SIREN 046 720 140 RCS Ajaccio.

Du fonds de commerce de village de vacances dit de première catégorie connu sous l'enseigne "LE CARAMONTINO", à Sainte Lucie de Porto-Vecchio, commune de Zonza avec tous les éléments corporels et incorporels y attachés pour lequel fonds le locataire gérant est immatriculé au Registre du Commerce d'Ajaccio SIREN 046 720 140.

Pour une durée de 5 années à compter du 01 janvier 2010 pour se terminer le 31 décembre 2014 non renouvelable par tacite reconduction, sauf accord express et écrit du bailleur.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par le gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation du fonds, qui incomberont également au gérant.

Le présent avis a pour but de prévenir les tiers que l'exploitation du fonds continuera à être assurée sous la seule responsabilité du gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour avis unique,
Maître François GRIMALDI, Notaire.

L'ACEF de Corse du Sud (Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et Agents du Service Public), informe ses adhérents d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire qui aura pour ordre du jour, sa dissolution et l'approbation du traité de fusion avec l'ACEF de Haute-Corse, elle sera suivie d'une Assemblée Générale Constitutive de la nouvelle ACEF de Corse, dont l'ordre du jour sera la création de l'ACEF de Corse, le vote des statuts, du règlement intérieur, de l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration et l'approbation du budget prévisionnel 2010.

Celles-ci, auront lieu le vendredi 19 mars 2010 à 11h, à la Banque Populaire Provençale & Corse, Agence de Corte, 20, Allée du 9 Septembre, 20250 Corte.

NICO'S

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège : Villa Verena
13, Bis, Avenue Paul Doumer
20220 Ile-Rousse
RCS Bastia : B 428 608 020

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 01 décembre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés, il résulte que le capital social a été augmenté de 30.455,60 euros, par voie d'incorporation des comptes courants d'associés.

Par conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Article 7 - Apports :

*** Ancienne mention :**

Apports en numéraire : 7622,45 euros
Total des apports : 7622,45 euros

Nouvelle mention :

Apports en numéraire : 7622,45 euros
Apports par comptes courants : 30.455,60 euros

Total des apports : 38.078,05 euros

Article 8 Capital social

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 7622,45 euros, il est divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 38.078,05 euros

Mention en sera faite au RCS de Bastia

Pour avis, La gérance.

SELARL DE L'OSPEDALE

Siège : « LABORATOIRE DE L'OSPEDALE »
S.E.L.A.R.L. au Capital de 150.000 euros
Siège Social : Les Quatre Portes
20137 Porto-Vecchio
R.C.S. : Ajaccio 392 844 312

DEMISSION D'UN CO-GERANT

Aux Termes d'une délibération en date du 30/11/2009, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Mr Christophe, Roger, Marie, Alphonse PINTON, de ses fonctions de cogérant de la SELARL DE L'OSPEDALE. Les fonctions de cogérance de Mesdames ALLUIN Françoise, PRAT Sophie, PERROT Marie Odile, CECCALDI Anne-Marie et de Monsieur BERTOZZI Gaëtan sont maintenues. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

La Gérance,

SELAS DU GOLFE

SELAS au capital de 45 734,71 euros
Siège social : Immeuble Saint-Antoine,
Avenue Georges Pompidou
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio 391 186 426

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :

- de nommer Mlle Agnès, Cécile, Emmanuelle BARREAU, pharmacien-biologiste, née le 14/04/1979 à BORDEAUX (33), demeurant : 2, Avenue Général Leclerc 20137 PORTO VECCHIO, nouvelle Présidente de la SELAS DU GOLFE à compter du 31/12/09, en remplacement de Mr Hervé DELDIQUE, démissionnaire.

- de nommer Mr Dominique NOURRY, pharmacien-biologiste, né le 28/04/1955 à BERRY AU BAS (02), demeurant : Chiosio Novo, Portigliolo 20110 BERVEDERE-CAMPOMORO, nouveau Directeur Général de la SELAS DU GOLFE à compter du 31/12/2009, en remplacement de Mr Bernard MARGHERITI, démissionnaire.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour Avis, Le Président

Marie-Paule

DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli, 20200 Bastia
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Par AGE en date du 16 février 2010, les associés de la Société "HELIOS", SCI au capital de 304,90 euros, dont le siège est situé 21, U Monticellu, 20137 Porto-Vecchio, (RCS Ajaccio : 343 090 601), ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 février 2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Ils ont nommé comme liquidateur Mme Dominique Poli-Bartoli, demeurant, 21, U Monticellu, 20137 Porto-Vecchio.

Le siège de la liquidation reste fixé au 21, U Monticellu, 20137 Porto-Vecchio. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pierre Guillet

Avocat au barreau de BOURGES
Ancien Conseil Juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
Tél. : 02 48 70 95 81

SCIMARY

SCI au capital de 167,69 Euros
Siège social : 18, rue Gambon,
18000 BOURGES
350 731 766 RCS BOURGES

Aux termes de l'AGE en date du 8 décembre 2009, et à compter dudit jour, il a été décidé de :

- nommer Gérante, Mme Ulla BERGLOF, veuve BENETON, demeurant "Hameau de Pozzaccio", 20138 COTI CHIAVARI, en remplacement de M. Jean-Pierre BENETON, décédé,
- transférer le siège social "Hameau de Pozzaccio", 20138 COTI CHIAVARI.

Durée : 50 ans

Objet : acquisition d'immeubles ou de parts sociales et la location, ainsi que tous emprunts.

Radiation du R.C.S. de BOURGES et immatriculation au R.C.S. d'AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE CIVILE

Dénomination : Les OURSINS

Siège : Ajaccio (20000), 7-9, boulevard Roi Jérôme

Capital : 12.000 euros, formé d'apports en numéraire

Objet : En France ou à l'étranger :

- l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- l'acquisition de toutes parts de sociétés civiles ;
- la construction d'immeubles sur des terrains appartenant à la société ;
- la réalisation de travaux et l'aménagement des immeubles appartenant à la société ;
- l'administration et l'exploitation de ces immeubles par bail, location ou autrement ;
- la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières elles-mêmes propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis ;
- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ou de tous titres ou actions ;

Durée : 99 ans

Co-gérants : Monsieur Christian Marie Joseph Pollet, dirigeant de société, demeurant à Menin (Belgique), Blekerijvesting n°31 ;

Mme Vinciane Marguerite Marie Ghislaine Motte, sans profession, demeurant à Menin (Belgique), Blekerijvesting n°31 ;

RCS : Ajaccio

Cession de parts sociales à des tiers étrangers soumise à l'agrément de tous les associés

07

Maître Lionel**GIRAUDON-NICOLAI**

Avocat au Barreau de Nice
"Villa Majestic" - 2, Bis, Boulevard de Cimiez
06000 Nice
Tél : 04 92 47 73 01 - Fax : 04 92 47 73 09

SARL D'EXPLOITATION**BIJOUTERIE DANESI**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622 euros
Siège : 14, Boulevard Paoli
20200 Bastia
RCS Bastia : 319 311 148

Par assemblée générale extraordinaire en date du 9 février 2010, les associés de la SARL D'EXPLOITATION BIJOUTERIE DANESI, ont voté le changement statutaire suivant :

*** Ancienne mention :****"Article 10 - parts sociales**

Il - Chaque part sociale donne droit à la même somme nette dans la répartition des bénéfices et produits au cours de la société dans la répartition de l'actif social en cas de liquidation".

- Nouvelle formulation :**"Article 10 - Parts sociales**

Il - Chaque associé a droit à une part égale à celle de ses co-associés dans les bénéfices et dans l'actif social quelle que soit sa participation dans le capital social.

Chaque associé supporte à part égale les pertes dont il pourrait être tenu vis-à-vis de la société, quelle que soit sa participation dans le capital social également".

Les statuts ont été modifiés en conséquence, et déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

06

**COMMERCE IMPORT
DISTRIBUTION**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 80.000 euros
Siège : RN 193 - Zone Industrielle
20600 Furiani
318 188 653 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 04 mars 2010, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Chiappalone Patrick, demeurant, 22, Lotissement U Stagnu, 20290 Borgo, pour une durée illimitée.

La gérance,

02

LE PALAIS DES DELICES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7622 euros
Siège : Lieu-dit du Prato
Corbara (Haute-Corse)
404 942 245 RCS Bastia

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 26 février 2010 la dissolution anticipée de la société à compter du 26 février 2010 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur François Loverini, demeurant à Algajola (Haute-Corse), a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Corbara (Haute-Corse), Lieu-dit du Prato.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le liquidateur.

04

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto-Vecchio, du 01/02/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : LA PRESQU'ILE INVESTISSEMENTS

Siège : "U Benista", Avenue Georges Pompidou, 20137 Porto-Vecchio

Objet : Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1500 euros
Gérance : M. Jean-Noël Marcellesi, demeurant Peri Giovanni, Route d'Arca, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

08

L'ACEF de Haute-Corse (Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et Agents du Service Public), informe ses adhérents d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire qui aura pour ordre du jour, sa dissolution et l'approbation du traité de fusion avec l'ACEF de Corse du Sud, elle sera suivie d'une Assemblée Générale Constitutive de la nouvelle ACEF de Corse, dont l'ordre du jour sera la création de l'ACEF de Corse, le vote des statuts, du règlement intérieur, de l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration et l'approbation du budget prévisionnel 2010.

Celles-ci, auront lieu le vendredi 19 mars 2010 à 11h, à la Banque Populaire Provençale & Corse, Agence de Corte, 20, Allée du 9 Septembre, 20250 Corte.

19

LANATA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15.245 euros
Siège : Allées Charles de Gaulle
Ile-Rousse (Corse)
320 838 030 RCS Bastia

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 28 février 2010 la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur ;
- Monsieur Vincent Orabona, demeurant à Ile-Rousse (Corse), Allées Charles de Gaulle, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Ile-Rousse (Corse), Allées Charles de Gaulle.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le liquidateur.

10

Société Civile Professionnelle dénommée

"Jean-François MATIVET et**François Mathieu SUZZONI"**

titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à Ajaccio (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon,

Suivant acte reçu par Jean-François Mativet, notaire à Ajaccio, le 3 mars 2010, enregistré à Ajaccio, le 5 mars 2010, Bordereau B° 2010/161, case N° 1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Par : Denise, Antoinette FOGACCI, épouse de Monsieur Serge JURADO, demeurant à AJACCIO (20090), La Carosaccia, Route des Milelli.

Au profit de : Tatiana HANSEN, demeurant à AJACCIO (20000), Résidence Les Crêtes, Immeuble Les Fuchias, Route des Sanguinaires.

D'UN FONDS ARTISANAL de soins de beauté en salon exploité sous l'enseigne VOGUE ESTHETIQUE, à PORTICCIO Commune de GROSSETO PRUGNA (20166), Lieudit Marincaja Di Viva.

Ledit fonds constituant le second établissement exploité par le CEDANT identifié sous le numéro SIREN 329 760 292 et immatriculé au répertoire des métiers de la Corse du sud.

PRIX : CINQUANTE MILLE SIX CENTS EUROS (50600,00 euros.)

Les oppositions seront reçues à Ajaccio, en l'étude de Me MATIVET, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.
Le notaire.

21

CAMJO

Société Civile
Au capital de 1000 euros
Siège : Maison Toma - 20145 Sari-Solenzara
RCS Ajaccio : 488 460 924

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 08/01/2010, les associés ont décidé de modifier l'objet social de la société comme suit :

Ancienne mention : L'administration, la gestion sous toutes ses formes l'exploitation par bail, location ou autres de tous biens en quelque endroit qu'il se trouvent situés appartenant ou pouvant appartenir à la société par suite d'acquisition, d'échange, d'apports, de construction, ou autres, ou dont elle pourrait devenir propriétaire ou locataire au cours de sa vie sociale. La réalisation de tous travaux de construction ou d'amélioration desdits biens.

Nouvelle mention : La prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, l'activité de holding.

- La gestion des participations acquises et la cession éventuelle de ces participations sous toutes formes y compris l'apport à d'autres sociétés sous toutes formes,

- La fourniture de prestations de services aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue.

- La constitution de garantie des engagements pris par les filiales et participations de la société.

Les formalités seront effectuées au RCS Ajaccio.

27

Maître Marthe Poggi, notaire agissant

en qualité de membre de la Société

"Maître Marthe POGGI,**Notaire Associé",**

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 39, Boulevard Paoli

Acte de Me Marthe Poggi, notaire à Bastia, en date du 4 mars 2010, enregistré au service des impôts de CDI de Bastia, Quartier Recipello, le 5 mars 2010, bordereau n°2010/237, case n°1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE : Par Mlle Karine Marie Alerini, esthéticienne, demeurant à Santa Maria di Lota (20200), Résidence Les Coteaux de Miomo, bâtiment B.

Née à Nice (Alpes Maritimes), le 18 décembre 1978.

Célibataire majeure ayant déclaré ne pas avoir souscrit de Pacte Civil de Solidarité.

De nationalité française.

A Mme Stéphane Christel Sanilan, esthéticienne, demeurant à Bastia (20200), Résidence Villa d'Este, Quartier Toga.

Née à Bastia (Haute-Corse), le 24 mars 1977.

Divorcée de Monsieur Alexandre Guy Benjamin Marest suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bastia, le 2 février 2010.

De nationalité française.

D'un fonds de commerce d'institut de beauté connu sous le nom de **ESTHETIKA**, exploité sur la commune de BASTIA (20200), 2, rue Luce de Casabianca. Pour lequel le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia, et à la Chambre des Métiers de Bastia sous le numéro 440 175 289.

Comprenant :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, et l'achalandage y attachés ;
- L'usage des locaux dans lesquels le fonds sus désigné est exploité, qui a fait l'objet d'un bail commercial, consenti par le CEDANT au CESSIONNAIRE, suivant acte reçu par Me Marthe Poggi, notaire à Bastia le 4 mars 2010.
- Le droit à la ligne téléphonique numéro 04 95 58 88 27,
- Le mobilier et matériel les ustensiles et outillages servant à son exploitation,
- A l'exclusion de toutes marchandises ou matières premières.

Prix : Quatre vingt cinq mille euros (85.000 euros).

S'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour cinquante sept mille euros (57.000 euros).
- Aux éléments corporels pour Vingt huit mille euros (28.000 euros).

Entrée en jouissance : 4 mars 2010

Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

Pour insertion,
Le notaire.

12

LOCAMAT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Tralavettu
20110 - Propriano
R.C.S. Ajaccio : B 497 514 083

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2009, les associés ont décidé :

- dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société ;
- de transférer le siège social et le principal établissement de Propriano (20110) rue Pandolfi à Propriano (20110), Tralavettu à compter dudit jour et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Mention : RCS Ajaccio

Pour avis,

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



Le formidable parcours de Laurent Lokoli

Le grand espoir du T.C. Costa Verde, Laurent Lokoli, pensionnaire du pôle France de Boulouris depuis quatre saisons, était de passage en Costa Verde pour se ressourcer en famille après une absence de deux mois. Un séjour qu'il a bien évidemment apprécié auprès des siens mais aussi au sein du TC Costa Verde qui l'a mis sur la voie.

Agé de 16 ans et classé 0, **Laurent Lokoli** semble cette saison avoir franchi un nouveau palier en enchaînant de nombreux tournois.

Après l'**ITF de Vasteras (Suède)** où il s'est incliné en demi-finale devant l'**Allemand Wunner**, tête de série N°1 (7/5 - 7/6), il a ensuite rejoint **Almere** aux **Pays-Bas** avec son compère **Enzo Py** pour y affronter en double la paire belge **Ciambier-Merckx**, tête de série N° 1 mais, là aussi, ils devaient s'incliner en finale au tie-break.

En février, le sympathique et talentueux insulaire allait remettre ça au tournoi international juniors du **Chambon Sur Lignon**.

Vainqueur de l'**Espagnol Esteve Cabado** (6/3 - 6/1) et de **C. Hemery** (6/1 - 6/3) il poursuivait sa belle série devant l'**Anglais K. Edmond**, tête de série N° 4 (6/3 - 4/6 - 6/3) en demi-finale.

Il s'imposait logiquement devant son coéquipier et ami **Enzo Py** lors de la finale (6/4 - 6/3) et s'adjugeait le trophée.

Il inscrivait ainsi son nom au palmarès où figurent les meilleurs **Français** avec notamment **Jo Wilfried Tsonga**.

Une sacrée performance pour notre jeune espoir insulaire, heureux et déterminé à prouver ses immenses qualités.

Laurent Lokoli, fier de son exploit, déclarait : "Ce tournoi je tenais à le remporter et montrer ainsi que je pouvais me hisser à la hauteur des meilleurs".

Déjà très en vue, l'an dernier le sociétaire du **TC Costa Verde**, s'il poursuit assidûment sa superbe carrière tennistique, n'en délaisse pas moins ses études précisant : "Il est évident que c'est loin d'être facile de courir deux lièvres à la fois. Toutefois les cours par correspondance me permettent de suivre dans de bonnes conditions ma seconde".

Au moment de partir rejoindre la **Suède** pour y disputer deux nouvelles épreuves, le redoutable insulaire reste fermement décidé à ne rien lâcher et affirme : "Pour intégrer l'**INSEP** et poursuivre mon cursus je me dois d'enchaîner des performances afin de satisfaire l'encadrement du pôle qui se montre très exigeant. Mes derniers résultats restent encourageants mais nous ne sommes qu'à mi-chemin. Il va donc falloir persévérer jusqu'au bout et ne pas se relâcher".

Un sacré parcours néanmoins pour **Laurent Lokoli** qui vient de prouver qu'il possède de gros moyens pour atteindre ses objectifs. Le tennis insulaire peut être fier de posséder un tel talent qui n'a pas fini de renverser tous les pronostics établis.



meilleurtaux.com

Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)
- Assurances de prêts

AJACCIO
Espace Finance
Route de Mezzavia
20090 Ajaccio
04 95 10 67 14

BASTIA
Imm Lucchetti
Av de la Libération
20600 Bastia
04 95 48 16 04



*Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux.
Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.

La-Roche-sur-Yon

Morne plaine pour l'A.J.B. et le cross insulaire

Sous un soleil d'Austerlitz qui inondait la Vendée, en cette journée du 7 mars 2010, la bérézina pointait sous le vent de galerne, transformant le magnifique tracé de l'hippodrome des Terres Noires, en «morne plaine» pour le Cross insulaire et l'Athlétic Jeunes Bastia, habitué à mieux, sans pour autant qu'il convienne d'évoquer un quelconque Waterloo !

Le haut niveau a ses codes, ses exigences et, s'y maintenir longtemps sans connaître de saison blanche est le lot, un jour ou l'autre, de tous les clubs.

«Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage». Et pas de grandes choses sans une grande dose d'humilité !

L'hiver 2010, pour le **Cross** en **Corse**, ramène tout le monde à mieux évaluer tout ce qui reste à faire. A l'**A.J.B.**, la leçon a été comprise par tous les intéressés, athlètes, éducateurs et dirigeants.

Le haut niveau ne s'accommode pas d'improvisation et de l'approximation. Il doit s'appuyer sur un socle de travail, sans cesse à réinventer. Avec le renouvellement nécessaire des générations, l'apprentissage connaît des temps d'adaptation plus au moins longs, selon la personnalité des uns et des autres.

Faire cohabiter les athlètes de haut niveau et ceux qui souhaitent y parvenir peut s'avérer quelques fois moins facile à mettre en musique d'où quelques règles pour que l'orchestre joue à nouveau à fond avec tous les instrumentistes au diapason et à l'unisson !

Grandir aussi a ses exigences. A **La Roche-sur-Yon**, l'**Athlétic Jeunes Bastia** a connu sa première expérience de croissance. La



Julien Bartoli

réaction s'exprimera dès le printemps et la saison estivale avec les Interclubs comme point d'orgue, en attendant les «**France**» sur piste pour certains et les «**Europe**» pour d'autres !

▷ Muriel Gasnier et Julien Bartoli dans le premier cent

Dans le **Cross-Court femme**, **Muriel Gasnier** (70^e) a gagné plus de trente places par rapport à la saison dernière. Sa progression est constante et la saison estivale s'annonce sous les meilleurs auspices pour **Muriel** dont la ténacité est exemplaire.

Tout comme est exemplaire l'engagement de **Julien Bartoli** qui en prenant la 81^e place n'a pas démerité, ainsi que **Laurent Légise** (175^e) qui a réalisé une course «*propre*» et sans à-coup.

Derrière, beaucoup plus loin, «**Momo**» **Bojattoy** (270^e) revient, course après course, peinant à retrouver le niveau duquel la succession de blessures et quelques mauvais choix d'entraînement le tiennent encore éloigné ! Mais il a démontré une réelle volonté de surmonter les épreuves et de remonter.

Hakim Bouchafra (313^e) poursuit lui aussi son retour.

Ces **Championnats** venaient trop tôt pour qu'il puisse s'exprimer mieux. L'été lui sourira. Les deux **Espoirs**, **Othmane Belfakir** (321^e) et **Brahim Nassi** (342^e), ne sont pas à leur place dans le classement. L'apprentissage du haut niveau leur permettra de jouer plus haut. Il passe par la pratique de ces confrontations sportives qui manquent à tous les athlètes insulaires.

Mourad Amdouni sans jambes, n'a pu aller au-delà

du premier tour. Une épreuve inutile. Mais **Mourad** saura la surmonter, pour, avec la santé, retrouver le niveau auquel il se doit désormais d'évoluer. **Par équipe** : 26^{ème}

▷ Des Juniors qui vont murir

Pour les **Juniors** aussi, le 7 mars 2010, se révèle comme l'épreuve test de ce qu'il reste à faire pour que 2011 soit l'apothéose de talents certains, mais pas encore assez mûrs.

L'équipe des **Juniors**, composée de 1^{ères} année comme **Faouzi El Yaagoubi** (139^e), **Jawed Jefjafi** (210^e) et **Sami Riahi** (298^e), a les moyens physiques de jouer le haut du tableau la saison prochaine.

La leçon de **La Roche-sur-Yon** saura porter ses fruits. Alors que **Mohamed El Idrissi** (111^e) et **Mohamed Esge** (289^e) valent beaucoup mieux que ne le laisse apparaître leur place respective au classement.

L'avenir se trouve dans cette équipe. Et le travail à réaliser produira des moissons certaines.

Il convient de constater pour cette équipe combien l'absence de confrontations avec les homologues continentaux s'avère préjudiciable. Il faut consentir un effort pour y remédier, lors de la prochaine saison hivernale **Par équipe** : 19^{ème}

Cette réflexion vaut aussi pour le Cadet **Karim Chabouchi** (197^e), qui n'a jamais pu réussir à s'extraire d'un peloton qui l'a littéralement «*aspiré*» dès le départ !

L'expérience, encore et toujours le même refrain !

Il faut que la **Collectivité Territoriale de Corse** comme les instances fédérales se décident à reconsidérer les transports entre la **Corse** et le **Continent**, afin d'aider les clubs, pour - en dehors des **Demi-finales des «France»** et des «**France**» - leur permettre de participer à des **Cross** de préparation, rendez-vous incontournables pour le haut niveau, avec une véritable continuité aérienne et maritime, touchant tous les points concernés de l'**Hexagone**.

▷ Résultats des autres athlètes insulaires

S.O.AJACCIO

Cadette : Marilynne Magnavaca, 86^e

C.A.AJACCIO

Cadette : Apolline Romero, 293^e

Cadet : Saïd Mamouh, 223^e

Sénior (Cross-Court) :

Sébastien Pinschina, 126^e

A.S.P.T.T AJACCIO

Cadette : Vanessa Subrini, 293^e

Junior : Vivian Grimigni, 196^e

Championnats du Monde en Salle à Doha (Qatar)

Nicolas Fillon (AJB) sur 400m en individuel et dans le Relais 4x400m

Une grande première pour l'athlète de l'**Athlétic Jeunes Bastia** qui, après avoir participé au **Relais 4x400m**, aux **Championnats d'Europe en Salle**, à Turin en 2009, confirme son talent en étant titularisé en **Equipe de France**, (tant sur la course individuelle sur **400m** que dans le **Relais**) et qui, à **Doha**, au **Qatar**, participe du 12 au 14 mars, aux phases finales des **Championnats du Monde en Salle** !

En progrès constant

Nicolas Fillon connaît une progression constante au plan chronométrique et semble avoir gagné en maturité avec une approche beaucoup plus conquérante de la compétition, comme en témoignent ses dernières sorties à **Bercy**, en **finale des France (46''89)**, et à **Liévin**, où sur **300m**, il réalise (**33''49**), nouvelle meilleure performance insulaire et record personnel, derrière l'Américain.

Nicolas peut espérer une saison 2010 au sommet, car ces performances sont annonciatrices d'autres exploits.

En attendant, avec l'**Equipe de France**, **Nicolas**, à **Doha**, place l'athlétisme insulaire sur le toit du monde !

« **Forza, Nico !** »



Nicolas Fillon et son «coach» Ontanon

LE PROGRAMME DE TÉLÉ PAESE



LUNDI 15 MARS

07h00 : Matinée enfant - programme destiné aux enfants inédit
08h00 : Documentaire - "Soleil Solitudes"
12h30 : Casserole - programme cuisine inédit
12h40 : Documentaire - "A paghjella"
16h30 : Sport - "Pétanque 2009"
17h15 : Concert - "Jean Racine"
19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
20h20 : Watts in - Programme musical court
20h25 : Documentaire - "Drôle d'accents"
21h15 : Concert - "Calvin Harris"

MARDI 16 MARS

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
07h15 : Matinée enfant - programme destiné aux enfants inédit
07h45 : Spectacle pour enfant - Tarzan
12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
12h55 : Documentaire - "Oikos, 1ere partie"
13h05 : Da qui a pocu - "Muru"
16h30 : Documentaire - "Randonnée à cheval 1"
19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
19h45 : Film - "Aigoual, la forêt retrouvée"
20h40 : Watts in - Programme musical court
20h55 : Concert - "Corsicartisti, Macagna"

MERCREDI 17 MARS

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
08h30 : L'interview musique - inédit
08h40 : Documentaire - "La surface de réparation"
12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
13h00 : L'interview cinéma - inédit
13h10 : Documentaire - "La petite maison dans la cité"
14h00 : Documentaire - "Oikos, 2eme partie"
16h30 : Que de l'humour - Emission comique
17h30 : Concert - "Jamie Lindel"
19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

19h45 : L'affare so in francèse - Magazine de Société
20h20 : Watts in - Programme musical court
21h00 : Documentaire - "Une vérité qui dérange"
21h45 : Conférence - "Thierry Salmon"

JEUDI 18 MARS

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
08h00 : Documentaire - "Tumultueuse vie"
12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
12h50 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
13h30 : Documentaire - "Oikos, 3eme partie"
17h30 : Concert - "Foreign Beggars"
19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
20h20 : Watts in - Programme musical court
20h35 : Documentaire - "Soheib bendcheik"
21h20 : Documentaire - "Randonnée à cheval 2"

VENDREDI 19 MARS

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
07h50 : Que de l'humour - Emission comique
12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
13h05 : Café littéraire - Rencontre d'un auteur
13h30 : Documentaire - "Oikos, 4eme partie"
17h30 : Concert - "Morcheeba"
19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
19h45 : Concert - "Corsicartisti rock"
21h15 : Watts in - Programme musical court
21h25 : Spectacle : "Madame Raymonde"

Les programmes du week-end sont des rediffusions des émissions de la semaine.

A Settimana

11^{ème} semaine de l'année

du 12 au 18 mars 2010

Les fêtes : le 12, Justine - le 13, Rodrigue - le 14, Mathilde - le 15, Louise - le 16, Bénédicte - le 17, Patrice - le 18, Cyrille

11^{esima} settimana di l'annu

da u 12 a u 18 marzu

E feste : le 12, Mamilianu - le 13, Ruderigu - le 14, Laetare. Mattilda - le 15, Lucrezia. Luisa di Marillac - le 16, Benedetta - le 17, Patriziu - le 18, A Madonna di a Misericordia.

L'info insolite

L'énergie

Selon l'agence **Chine Nouvelle**, la **Chine** est devenue le numéro trois mondial dans l'énergie éolienne. «*La capacité installée chinoise atteignait, fin 2009, 20 gigawatts*» a déclaré **Shi Lishan**, vice-directeur du Département des énergies renouvelables. D'autre part, selon lui, la **Chine** dépasserait à présent l'**Espagne**, se plaçant ainsi troisième, derrière les numéros un et deux, les **États-Unis** et l'**Allemagne**.

Temps perdu !

Une étude américaine sérieuse, réalisée sur une période de plusieurs mois, est arrivée à la conclusion qu'aux **États-Unis** un conducteur automobile passe en moyenne à peu près six mois de sa vie à attendre que le feu rouge passe au vert !

Une première...

Afin de limiter les risques d'infections nosocomiales, en **Irlande**, l'hôpital **Saint Francis** (140 lits) et sa maternité (43 lits) ont été équipés de poignées de portes en cuivre. Les premiers chiffres, publiés dans le **Journal of Hospital Infection**, montrent que le cuivre, par rapport aux matériaux habituels, présente 90% de germes pathogènes en moins.

Retraites inégales

Créée par la **Société roumaine d'études historiques**, une pétition signée par des figures de la société civile et des universitaires notamment exige que la retraite des anciens nomenclaturistes communistes de haut rang, tout comme celle des ex-dirigeants de la **Securitate** (la police de **Ceausescu**), soit considérablement réduite. En effet, ces «*anciens sécuristes*» percevaient une pension nettement plus importante

que la moyenne. La **Pologne** a d'ailleurs déjà agi dans ce sens. Depuis janvier de cette année 2010, les ex-officiers de police et ceux de l'armée communiste qui touchaient une retraite supérieure à 24.000 euros par an ont vu celle-ci diminuer de moitié.

Désertification poissonnière

Certaines mers du globe sont en train de devenir des zones sinistrées en matière de population poissonnière. Ainsi, en 1950, pêchait-on dans le monde 20 millions de tonnes de poissons, tandis qu'au début du 21^e siècle, on atteignait la quantité astronomique de 100 millions de tonnes.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 13 mars 2005**, dans un **Hilton du Wisconsin**, un homme faisant partie d'une **Église intégriste** tuait sept personnes qui assistaient à un office religieux.

► **Le 14 mars 2006**, l'armée israélienne investissait et détruisait la prison palestinienne de **Jéricho**, à la recherche du chef du **Front populaire de libération de la Palestine**, **Ahmad Saadat**.

Celui-ci était capturé avec cinq autres détenus.
► **Le 15 mars 1976**, le franc français sortait du «*serpent*» monétaire européen.

► **Le 16 mars 2005**, **Cécile Brossard** (36 ans) était inculpée pour le meurtre du banquier **Édouard Stern**, son amant. Le mobile du crime, financier ou sexuel, restait à définir.

► **Le 17 mars 1990**, à **Paris**, on inaugurait l'**Opéra Bastille**, œuvre de l'architecte canadien **Carlos Ott**.

► **Le 18 mars 1946**, la **Martinique**, la **Guadeloupe**, la **Guyane** et la **Réunion** devenaient des départements français.

VAGABONDAGE

Connaissez-vous la phrase culte de Robert Hossein ? Il l'a livrée à un confrère du Figaro Magazine : « Une force supérieure me pousse vers un but que j'ignore, tant que je ne l'aurai pas atteint, je serai invulnérable. Mais le jour où je ne serais plus nécessaire, un souffle suffira pour me renverser ». Signé : Napoléon Bonaparte.

A propos du réchauffement climatique un ami bastiais m'a dit : « Cosa n'he pensi di'stu réchauffement ? Ferraghju si n'occupa be mi pare : neve, codru, ventu... » Dunque u pruverbu ha raggio : « Ferraghju, Ferraghjettu, Cortu e maladettu ».

Amusante réflexion de Philippe Bouvard : « Ne donnez plus vos vieux vêtements aux compagnons d'Emmaüs. Confiez-les au Grand Palais qui en fera des chefs-d'œuvre de l'art contemporain. »

Les Régionales sont là. Les Etas-majors s'affairent, surtout après les derniers sondages commentés de diverses façons selon qu'ils aient été favorables ou non à leur camp. Les Corses sont friands des discussions tournant autour des élections. Connaissez-vous les origines corses de certains ministres ? Francis Meir (mère de Cervione, née Casalta), Borloo (mère de Lozzi, née Acquaviva), Charasse (mère de Corte, née Castellani)... Et j'en oublie peut-être !

Quelqu'un m'a dit : « Que fais-tu de Charles Pasqua, (mère de Casevecchie) et d'André Santini (mère de Serrieri) ? » Scusatemi e salute.

Toussaint Lenzianni

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

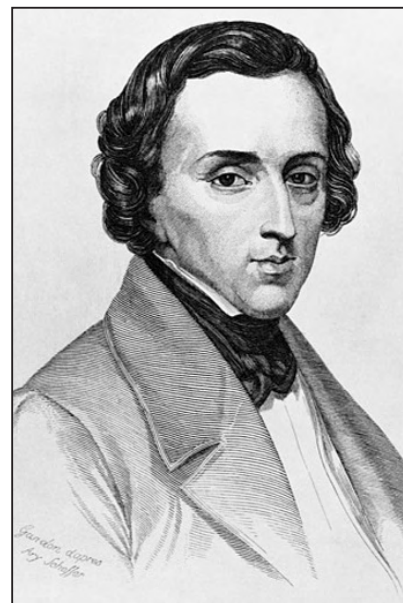
E-mail : redaction@informateurcorse.com



PAR MARIUS MURACCIOLI

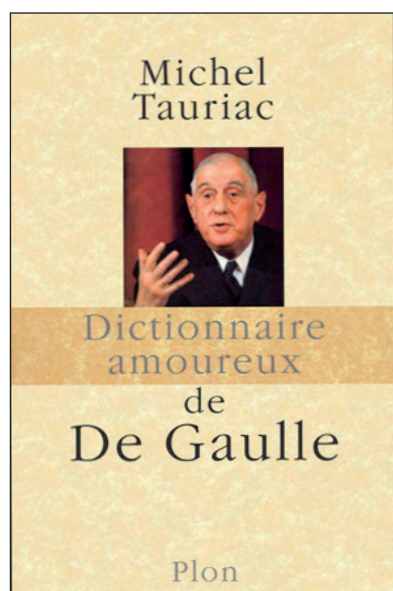
CHOPIN ET SAND

Frédéric Chopin, le compositeur romantique, est né en Pologne il y a deux cents ans. Un anniversaire qui nous invite à évoquer le rapport entre la littérature et la musique classique. Plusieurs ouvrages lui ont été consacrés et sa créativité fut à son comble lors de sa liaison avec **George Sand**. Il la rencontre en 1836 grâce à **Liszt**, mais il la trouve antipathique. Pourtant, ils se lient intimement en 1838 après s'être perdus de vue pendant quinze mois. Leur relation fut orageuse mais passionnée, jusqu'au jour, en 1841, où la femme de lettres s'éloigne : une terrible épreuve pour le musicien qui ne travaille plus et dont la santé décline. Entre 1845 et 1846, il termine ses tournées de concerts en **Angleterre** et en **Ecosse**. **Chopin** meurt le 17 octobre 1849 d'une maladie des poumons, non sans avoir écrit sa dernière composition, «*Mazurka en fa mineur, pour piano opus 68*». A lire : «*Chopin*» par **Alain Duault** (Actes Sud) ; «*Aspects de Chopin*» par **Alfred Cortot** (Albin Michel) ; «*Frédéric Chopin*», par **Michel Pazdro** (Découvertes Gallimard).



DICTIONNAIRE AMOUREUX DE GAULLE AUSSI

Il manquait à la bibliographie consacrée au **général De Gaulle** : **Michel Tauriac** publiera le 1^{er} avril un très attendu «*Dictionnaire amoureux de De Gaulle*». Il poursuit dans la même veine après avoir cosigné les deux volumes à succès «*De Gaulle, mon père*» avec l'**amiral de Gaulle**. Il dévoilera les goûts et les passions secrètes du général. L'ouvrage est indispensable pour tous les passionnés du gaullisme. Il paraîtra chez **Plon**.



UN TITRE ÉNIGMATIQUE

Le titre est énigmatique, mais l'histoire est celle racontée par **Laurent Binet** qui vient de recevoir le **prix Goncourt** du premier roman. Avec «*HHhH*» on est en pleine tourmente de la deuxième guerre mondiale. «*Himmler Hirn Heist Heydrich*» ou «*le cerveau d'Himmler s'appelle Heydrich*». **Heydrich**, concepteur et patron des services de renseignements nazis tenu sous contrôle par **Hitler** pour ses supposées origines juives. Chouchou d'**Himmler**, il est l'un des principaux responsables du génocide juif. L'histoire de ce livre, c'est l'engrenage qui conduit, en mai 1942, deux jeunes parachutistes, l'un tchèque, l'autre slovaque, à attenter à la vie d'**Heydrich**, dictateur absolu de **Prague**...



MALRAUX, C'EST AUSSI CLARA

Dominique Bona écrit en quatrième de couverture de son livre : «*Malraux, ce n'est pas seulement André, c'est aussi Clara : sans elle, sa vie, sa légende auraient sans doute été différentes. Entre eux existait un lien de complicité et de passion. Ils se sont aimés, déchirés, trompés. Ils ont tout connu ensemble, sauf l'ennui...*». Nous les suivons dans un ouvrage publié aux **éditions Grasset** : «*Clara Malraux, nous avons été deux*». L'ennui, ils ne l'ont pas connu, en particulier lors de leurs voyages «*exotiques* » où ne manquait pas la drogue qui convenait à leurs tempéraments survoltés. Un parfum de scandale entoure **les Mémoires de Clara** à leur parution. C'est elle «*qui, pour la première fois, rétablit la vérité, notamment sur l'affaire des statues du Cambodge en révélant qu'ils étaient bien partis tous les deux pour en faire commerce, ou sur les relations de son ex-mari avec la Chine où il ne s'est rendu qu'en 1931, quand tout le monde à Paris et dans le monde est persuadé que l'auteur de la Condition Humaine a participé à la révolution à Canton (...)*».



L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



**Votre hebdomadaire régional d'annonces légales
et d'informations générales, économiques, politiques,
sportives, culturelles et sociales**

1 rue MIOT BP 213
20293 BASTIA Cedex
04 95 32 04 40
04 95 32 02 38

Email : redaction@informateurcorse.com

www.corse-information.info

Crée en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire, L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs, dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

